

JANVIER 1995 N°82

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

LE PERE NOEL EN VISITE A L'ECOLE



En attendant le Père Noël.....

Qu'est ce qu'un loup garou? c'est un loup avec la queue en forme de dou qui habite à Moscou et rode dans les égouts en machant des cachous

Qu'est ce qu'un homme des bois? c'est un homme qui a la taille d'un petit pois et la tête d'un boa et il le crie seur les toits de Blois.

Qu'est ce qu'un coureur de fond? c'est un bouffon partant en avion pour faire des tours de manège à digon et attraper le pompon.

A l'occasion de la nouvelle année, les enfants de l'école ont composé ce poême à l'intention des lecteurs de LOGONNA-INFOS



IL Y A TRENTE ANS.....LES CLASSES DE MER

Dès 1962, un instituteur de DAOULAS, la tête pleine d'idées et de souvenirs, forme le projet d'organiser sur l'eau ce qui se passe déjà sur terre des classes de découverte en milieu marin, appelées communément "classes de mer



LE SITE

Pour concrétiser ce projet, il faut trouver un site. Notre homme, actif, charismatique, un peu rêveur aussi, comme le sont tous les marins, a su entraîner dans son sillage des amis de la région. L'un d'entre eux, ancien instituteur devenu mareyeur, fréquentant régulièrement pour son activité, la cale du Moulin-Mer, voyait depuis longtemps les enfants du coin s'amuser avec les annexes des pêcheurs, navigant et régatant à la godille, à la rame ou à la misaine sur l'anse du Moulin-Mer entre la cale et le port construit autrefois par les carriers pour charger et expédier par la mer leurs blocs de granit vers Brest. Landerneau et même l'Ile de Sein. Ils se dirent que "là serait l'endroit rêvé pour implanter les premières classes de mer en FRANCE"

LES TRAVAUX

Dès lors les volontaires de Logonna et de ses environs, enthousiasmés par le projet,

affluent pour débroussailler le terre-plein gagné sur le domaine maritime public par le dépôt de déchets de carrière. Les ajoncs et l'aubépine ont envahi l'espace abandonné depuis une cinquantaine d'années par l'homme. Les bénévoles se souviennent encore des dures journées passées à préparer l'emplacement des dortoirs, réfectoire et autres ateliers, puis à couler les dalles et à monter les murs, y installer chauffage, sanitaires et électricité : travail de tan, qui n'aurait pu aboutir sans l'aide généreuse des artisans ne comptant ni leurs heures, ni leur peine.

LES CLASSES

Pour roder l'outil de travail, on commence, pendant deux ans, à ne recevoir les stagiaires qu'en juillet et août. C'est donc en 1964 que débutent les premières classes de mer, qui prennent leur vitesse de croisière grâce aussi à la compétence et au dévouement de quelques marins professionnels, actifs ou retraités.

LE BATIMENT "DU HAUT"

En 1976, l'Education Nationale, partie prenante dans le projet, étudie avec les responsables du centre la meilleure façon de former les éducateurs destinés à encadrer cette nouvelle activité, tout en augmentant, par la même opération la capacité d'accueil du centre nautique. Projets et plans ficelés, débute la construction du bâtiment sur un terrain commu-

nal, avec l'aide de l'Etat et la mise en place d'emprunts garantis par le SIVOM de DAOULAS partenaire du C.N.P.A. Ces emprunts courant sur trente ans doivent être remboursés par le centre sous forme de loyer.

En 1978, c'est l'inauguration de ce bâtiment constitué de trois salles de travail, d'un amphithéâtre et de douze chambres équipées de sanitaires. C'est aussi à cette date que commencent les difficultés du centre.

Le SIVOM se désengage en 1986. La commune de Logonna prend courageusement les affaires en main, devient propriétaire du bâtiment et commence sa remise en état. L'équipe municipale actuelle continue l'oeuvre entreprise en étoffant le tissu associatif, insufflant au centre un dynamisme et un équilibre financier retrouvé.

LA FETE

Le 21 janvier prochain, le centre nautique du Moulin-Mer, dans la foulée du salon nautique, avec la participation active du Conseil Général et de Nautisme en Finistère fêtera simplement les 30 ans des classes de mer en FRANCE. Le programme prévoit à 10 heures, un débat sur le passé et l'avenir des classes de mer , à 12 heures on dévoile la stèle érigée près de la crique, face à la mer, à la mémoire du fondateur du centre Jacques KERHOAS, décédé il v a trois ans. A 16 heures ouverture du centre aux amis et citoyens de Logonna desireux de faire plus ample connaissance avec ce patrimoine

LE COIN DES ASSOCIATIONS —

CLUB CULTURE ET LOISIRS

Activités du mois de janvier :
- Mardi 10 janvier : visite de l'exposition à l'abbaye de Daoulas "Bretagne-Finistère". Entrée 20 F pour les membres du club (départ à

13 h 45 du club).

- Mardi 17 janvier : galette des rois avec le club des anciens (à partir de 14 heures). Jeux.

- Mardi 24 janvier : Bricolage. Confection d'une poupée de chiffon (distributeur papier toilette)

- Jeudi 26 janvier : journée soie, initiation au serti. 09 h/11h 45 et 13 h 30/17 h 00.

- Mardi 31 janvier : Cuisine. Finition de la poupée.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

La vente des croissants a été une réussite. Nous remercions vivement tous ceux qui se sont associés à cette opération; les petits vendeurs et bien sûr leur aimable clientèle.

A.S. LOGONNA (FOOT) Programme Equipe A:

- 08 janvier : Reçoit PLOUEDERN à 15 h 00.

- 22 janvier : Va à ST. DIVY à 15 h 00.

- 29 janvier : Reçoit KERSAINT à 15 h 00. Fin de la poule aller.

- 12 février : Reçoit DI-RINON à 15 h 00

COMMUNIQUE DE LA PAROISSE

Monsieur le Recteur de Logonna sera absent pour raison de santé, pour une durée indéterminée. Pour tout renseignement, contact, ou urgence, Maison paroissiale \$\mathbb{2}\) 98.20.62.73.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBAT-TANTS

Assemblée Générale des Anciens Combattants le dimanche 22 janvier 1995 à 10 heures en salle polyvalente. Paiement des cotisations à partir de 09 h 30. Cette réunion concerne également les veuves d'anciens combattants.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES organise un

KIG HA FARZ DIMANCHE 5 FEVRIER

au Centre de Vacances E.D.F. "Le Créquin" à midi

Prix du repas: 55 F, 25 F (-12 ans), 40 F (à emporter)

Les tickets seront en vente dans les commerces nota : si le transport pose problème, il y aura possibilité de navette (signaler à la commande) inscriptions : samedi 28 janvier (dernier délai)

ASSOCIATION "CITIZEN BAND HANDICAPE" DE LA PRESQU'ILE DE CRO-ZON

L'association "Citizen Band Handicape" organise une collecte à but humanitaire de capsules (en fer seulement). pour venir en aide aux enfants qui ne sont pas ou très peu pris en charge par la Sécurité Sociale. capsules peuvent être déposées chez Mme ROUDAUT (Alimentation GAM). Nous n'acceptons aucun argent ni Renseignements complémentaires **298.27.84.36** ou 98.68.54.34. (après 21 h).

ASSOCIATIONS DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE

Assemblée Générale des Officiers Mariniers en retraite le Dimanche 29 janvier 1995 à 10 heures 30 en salle polyvalente.

PETITES ANNONCES Vends

- Salon rustique comprenant un canapé convertible 2 places, 1 fauteuil et 1 table de salon.
- 1 chambre en érable comprenant 1 lit deux personnes, 1 armoire, 1 commode trois tiroirs, 2 chevets.
- 4 chaises de cuisine "paillées".
- 1 sommier deux personnes "état neuf" avec dessus de lit, 2 taies d'oreiller et rideaux assortis.

298.20.63.64

Cherche maison à louer à l'année, même avec peu de confort. Petit loyer. Près de la mer (mai 2kms) \$\mathbb{\mathbb{E}}\$ 98.89.33.90.



FEVRIER 1995

Nº 83

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59 La Conscience est la lumière de l'intelligence pour distinguer le bien du mal. "Confucius".

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 1995

M.A.P.A. DE DAOULAS - MODIFICATION DES STATUTS

Accord (13 voix "pour") du Conseil Municipal pour la modification des statuts initiaux et la convention de location annexés à l'Arrêté Préfectoral portant création d'un Syndicat à Vocation Unique pour la gestion de la Maison d'Accueil des Personnes Agées du Pays de DAOULAS.

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA REGION DE DAOULAS - DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE PLOUGASTEL-DAOULAS

Le Syndicat n'effectue plus depuis 1972 de travaux sur la commune de PLOUGASTEL-DAOULAS. Une somme de 55.338,07 F est retenue sur le remboursement de ses surtaxes (annuités d'emprunts + frais de fonctionnement).

Accord du Conseil Municipal (13 voix "pour") pour le retrait de PLOUGASTEL-DAOULAS du Syndicat avec la réserve contenue dans la délibération du comité syndical : retenue de 55.338,07 F sur le montant de ses surtaxes de l'année 1995, PLOUGASTEL percevra l'intégralité de ses surtaxes en 1996.

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DESIGNATION DU
DELEGUE SUPPLEANT
Monsieur Jean Jacques LE

RHUN, unique candidat est élu

délégué suppléant à la communauté de communes : 12 voix "pour", 1 abstention.

LA POSTE - AGENCE POSTALE OU GUICHET ANNEXE

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier de Monsieur le Directeur du Groupement Postal concernant la situation de la Poste à envisager sur LOGONNA, lors du départ de l'actuelle gérante de l'agence postale : le choix devant se réaliser entre "agence postale" ou "guichet annexe".

L'Agence Postale :

Le personnel recruté et géré par la commune fait partie du personnel communal ; la rémunération du gérant est assurée par la commune, La Poste rémunérant la prestation de service en fonction du volume d'activité.

Le local doit être fourni et équipé par la Mairie qui détermine les heures d'ouverture de l'agence.

Le Guichet Annexe:

C'est un établissement qui fonctionne sous l'entière responsabilité du Receveur de La Poste ; le personnel est recruté, géré, rémunéré par la Poste. La commune doit fournir un local en bon état.

Heures d'ouverture : 3 heures/jour avec une augmentation éventuelle en période estivale.

Par 13 voix "pour" le Conseil Municipal opte pour la formule de guichet annexe. Pour ce qui concerne le choix du local, des propositions seront faites à la Direction de La Poste.

LE SENTIER DU LITTO-RAL - PROGRAMME 1995

Le Maire propose qu'une tranche de travaux "sentier du littoral" soit inscrite en 1995. La réalisation de la portion de Renéver au Bendy (environ 2kms) permettrait la continuité du chemin côtier de Moulin-Mer à l'Anse du Roz. Le Maire rappelle que ces travaux sont subventionnés à 50% (30% par le Conseil Général et 20% par l'Etat) et que le coût est denviron 50.000 F (HT) du kilomètre.

Accord du Conseil Municipal (9 voix "pour", 3 abstentions, 1 contre).

BATIMENT COMMUNAL C.N.P.A. MOULIN-MER

Le Conseil Municipal (13 voix "pour") donne son accord de principe pour la réalisation de travaux de plomberie à réaliser au bâtiment communal mis à disposition du C.N.P.A. (sanitaires et divers pour un coût d'environ 32.000 F).

VOIRIE DEPARTEMENTALE (EX. V.C.1) REGULARISATIONS D'EMPRISES

Accord du Conseil Municipal (9 voix "pour", 4 abstentions) pour des régularisations d'emprises.

COMMUNIQUÉ DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DAOULAS: Le Service aide ménagère - le service mandataire.

Installé depuis la minovembre dans des locaux loués à la Maison d'Accueil pour Personnes Agées de **DAOULAS** (MAPA), rue Jacques Dubois, le Centre Communal d'Action Sociale assure, depuis le 1er septembre 1994. LE SERVICE AIDE MENAGERE et depuis le 1994. *LE* 1er octobre SERVICE MANDA-TAIRE sur les communes DAOULAS. L'HOPITAL LOet GONNA.

LE SERVICE AIDE MENAGERE

Le service "Aide Ménagère" concerne les personnes âgées qui peuvent bénéficier d'une prise en charge par leur Caisse principale de retraite pour l'emploi d'une aide ménagère à domicile.

Les imprimés de demande de prise en charge qui varient suivant la Caisse de retraite sont à retirer au CCAS de DAOULAS. Les justificatifs à fournir à l'appui de la demande sont

- le certificat médical portant le nombre d'heures demandées,
- la copie de la feuille d'imposition ou de nonimposition sur les revenus de l'année précédente,

- la copie des titres de pension du demandeur et de son conjoint,
- les copies des justificatifs de toutes les retraites et ressources perçues lors du trimestre précédent la demande.
- la copie de la carte d'assuré social et de la carte mutualiste s'il y a lieu.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de DAOULAS propose à la personne âgée une Aide Ménagère qui interviendra à domicile pour les travaux tels que le ménage, la préparation des repas, les courses, les petites lessives (le matériel nécessaire doit être mis à la disposition de l'aide ménagère.)

nagère.)
Chaque fin de mois, l'Aide
Ménagère fera signer à la
personne âgée une fiche de
présence qui atteste du
nombre d'heures effectuées
au domicile. En aucun cas
la personne âgée ne doit
dépasser le nombre d'heures autorisées par la Caisse
de Retraite mais il est préférable toutefois d'utiliser
le nombre d'heures données (risque lors du renouvellement de se voir retirer
les heures non utilisées.)
Le C.C.A.S. réglera le salaire de l'aide ménagère.
La Caisse de Retraite ne

Le C.C.A.S. réglera le salaire de l'aide ménagère. La Caisse de Retraite ne prend en charge qu'une partie de l'heure d'aide ménagère (78,97 F au 01.07.1994), il reste donc

une participation à charge pour la personne âgée qui sera facturée mensuellement par le C.C.A.S. Cette somme sera à régler auprès de la Trésorerie DAOULAS à réception de cette facture. Cette participation peut varier suivant les revenus, dans tous les cas, c'est la Caisse de retraite qui fixe cette participation par une notification que la personne âgée recoit à son domicile

LE SERVICE MANDATAIRE

Le service mandataire a pour but de favoriser le recrutement direct d'employées de maison par des personnes âgées de 70 ans et plus ou handicapés. ayant recours à l'assistance d'une aide à domicile par nécessité et percevant une pension d'invalidité. l'allocation compensatrice ou une majoration pour tierce personne. Ces personnes peuvent bénéficier des dispositions portant exonération des cotisations sociales patronales qui leur permettent d'être aidées en leur domicile à des conditions économiques plus favorables que les participations laissées à leur charge par leur Caisse de

ANNEE 1994 - ETAT CIVIL - URBANISME - SECURITE

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

15

- Laëtitia NIN, le 6 janvier (6, impasse du Vieux Bourg)
- Livia PRIGENT, le 4 février (Pennalleurgueur)
- Anaïs GOURVES, le 28 février (Pennavern)
- Sylvain HERROU, le 4 mars (Guelet-Ker)
- Daisy BOURHIS, le 17 mars (Rumenguy)
- Antoine LEVEC, le 22 mars (1, rue Traverse)
- Jérémy VIGOUROUX, le 19 mars (Route du Bendy)
- Aurélien LE LAY, le 12 avril (Kernisy)
- Laura KERBRAT, le 5 mai (Ile Grise)
- Clément MAHE, le 17 mai (20, route de l'Argoat)
- Jean Philippe LE GALL, le 24 mai (26, route du Moulin-Mer)
- Alan HASCOET, le 3 août (20, route de l'anse du Bourg)
- Ivane ANCIANT, le 20 septembre (11, route de l'Argoat)
- Lucas TROMEUR, le 24 novembre (31, rue Ar Mor)
- Mikaël BRIANNE, le 26 novembre (Rumenguy)

MARIAGES

6

- Laurent KERMAREC, 9, rue de la Forge et Valérie ABAZIOU, 26, route de Ruliver, le 30 avril
- Jean Luc SIOU et Françoise LAGATHU, Cosquérou, le 13 mai
- Pierre SAULEAU et Bénédicte HUBERT. 13, route du Moulin-Mer, le 25 juin
- Yann CREISMEAS, Moulin-Mer et Zohra KHERBANE, le 30 juillet
- Thierry NIN et Laura MACCANTI, 6. impasse du Vieux Bourg, le 29 octobre
- Roger MIGDAL et Nadia BENFODIL. Kervella, le 26 novembre

DECES

17

- Christian LEOST, le 1er janvier (12, rue de Gorre-ar-c'hoat)
- Marie Françoise VIGOUROUX veuve LE VASSEUR, le 4 janvier (7. route du Menhir)
- Marie GUEDES veuve LE GALL, le 2 février (Rumenguy)
- Catherine DIVERRES veuve EMZIVAT. le 14 février (Rungléo)
- Henri QUEFFELEC, le 8 mars (Clégueriou)
- Jean Yves MAGUET. le 8 mars (Hellen)
- Marcelle GUYADER épouse LE CANN. le 5 mai (Beg-avel)
- Jérôme KERMAREC. le 25 juin (Guelet-Ker)
- Jean Jacques KERNEIS. le 27 juin (Kersinic)
- Hervé KERNEIS, le 10 juillet (35, route du Moulin-Mer)
- François LE PAPE, le 19 août (29, rue de Kerliver)
- Pierre BROUDIN, le 10 septembre (Cléménéch'y)
- Jean François TIZIEN, le 9 septembre (Cléménéch'y)
- Yvonne KERNEIS épouse LE BRIS, le 20 octobre (53, route des trois prats)
- Jean Louis NEDELEC. le 30 octobre (Porsbeach)
- Catherine KERDILES veuve MORIGEON. le 14 novembre (Hellen)
- Thérèse ARNOLD épouse MONFORT. le 21 novembre (le Mengleuz)

URBANISME.

DECLARATION TRAVAUX 40

- Mur. clôture

40 PERMIS DE CONSTRUIRE 12

- véranda, sas,
 Abri-jardin
 Modifications habitation
 sans extension
 Modifications habitation
 Divers
 Modifications habitation
 Divers
 Modifications habitation
 Section of the property of the proper
- . . .

INTERVENTION POMPIERS 28

SECURITE.

- Destructions d'insectes

- Accidents de la route 2
- Interventions sur personnes (malades, malaises,) 17
- Feux (maisons, cheminées) 3
- Sauvetage nautique 2

Total des interventions des Pompiers de LE FAOU sur différentes communes du secteur 268

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE (Suite) _

CONCOURS "LA PHOTO DE L'ETE"

Palmarès 1995

le prix : Bernadette GUERMEUR

2e prix : Marie Luce LIZIA D

3e prix : Robert LE GOFF

4e prix : Charles GROSSE

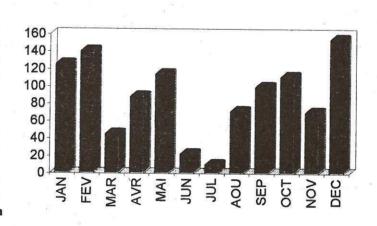
Prix "jeune" : Christelle MERRIEN



Les lauréats 1995, lors de la remise des récompenses également sur la photo Marc Antoine récompensé pour son acte de probité (voir Logonna-Infos de janvier)

PLUVIOMETRIE 1994 - LE ROZ - (étude de Mr. CHASSAIN)

JANVIER	125 m/m
FEVRIER	140 m/m
MARS	45 m/m
AVRIL	88 m/m
MAI	114 m/m
JUIN	22 m/m
JUILLET	10 m/m
AOUT	71 m/m
SEPTEMBRE	99 m/m
OCTOBRE	111 m/m
NOVEMBRE	70 m/m
DECEMBRE	154 m/m
TOTAL	1.049 m/m
	M



1990 = 888 m/m

1991 = 835 m/m

 $1992 = 776 \, \text{m/m}$

 $1993 = 886 \, \text{m/m}$

1994 = 1049 m/m

LE COIN DES ASSOCIATIONS.



Vous propose au CINEMA L'IMAGE à PLOUGASTEL

JEUDI 16 FEVRIER 1995

"UN INDIEN DANS LA VILLE"

Transport en car + cinéma : 20 F

Une permanence aura lieu en Mairie pour inscriptions et règlement :

Vendredi 10 février de 16 h 15 à 16 h 45 Lundi 13 février de 16 h 15 à 17 h 00

Prochaine séance: Mercredi 8 mars 1995

PETITES ANNONCES

Cherche maison à louer à l'année. \$\mathbb{2}.98.20.68.11.

Recherche assistante maternelle agréée pour garder un enfant à temps plein à compter de mars/avril 1995. \$\mathbb{2}\mathbb{3}\mathbb{8}.05.42.17.

Jeune fille fonctionnaire, cherche à louer à l'année maison calme + jardin (2.000 F maxi.) \$\frac{1}{2}\$ 98.21.91.69.

Je suis galloise, je cherche à louer pour longue durée maisonnette à rénover. Loyer = Rénovation de la maisonnette. Contact : \$\infty\$ 98.28.36.51

A vendre crochet de remorque pour "Renault 5".
Prix à débattre.
98.20.62.56

Jeune femme cherche bébé ou enfants à garder à la semaine. \$\mathbb{\mathbb{G}} 98 20 65 31



LOGONNA-DAOULAS LOGONNA-Infos

MARS 1995

Nº 84

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

La Politesse est à l'esprit ce que le grâce est au visage. "Voltaire" S'il gèle à la Saint Gontran, le blé deviendra grand.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER

ENOUETE **PUBLIQUE OUVERTE AU TITRE DE** LA LEGISLATION SUR **INSTALLATIONS** CLASSEES/AFFAIRE G.A.E.C. DE ROSMELEC SUR LA COMMUNE DE DAOULAS - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'avis du conseil municipal de LOGONNA est sollicité sur un dossier de régularisation d'autorisation d'exploiter un élevage de 900 porcs par le G.A.E.C. de Rosmelec. Cet élevage fonctionne depuis 1979 mais ne figure pas au registre des installations classées

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux les normes applicables en matière d'épandage en proximité de site d'aquaculture et fait d'autre part remarquer que certains terrains figurant au plan d'épandage dans le secteur de Goasven sont inclus dans le projet de zonages de protection du captage de Porsguennou et du forage de Goasven. Compte tenu de ces éléments et après en avoir débattu, le conseil municipal émet un avis favorable à cette régularisation par 9 voix "pour" et 5 abstentions, sous réserve, pour ce qui concerne les épandages, de la stricte application de la loi "littoral", de la loi sur les installations

classées et des interdictions qui en découlent et du respect de la réglementation en zone de protection de captage.

CONCESSION D'ENDI-GAGE FT **D'UTILISATION** D'UNE DEPENDANCE DII DOMAINE PUBLIC MA-RITIME AU PROFIT DU CENTRE NAUTIQUE DE MOULIN-MER - AVIS DII CONSEIL MUNICIPAL

Les autorisations d'occupation temporaire du Domaine Public Maritime accordées au C.N.P.A. sont arrivées à échéance. En application du décret n°79518 du 29 juin 1979 la demande de concession est soumise à enquête publique.

Le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable sur cette demande de renouvellement de concession d'endigage avec extension du périmètre au chemin d'accès.

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG **EFFACEMENT** DES RESEAUX

Lors d'une précédente réunion, le conseil municipal s'était prononcé favorablement pour une étude chiffrée d'un plan d'effacement des

réseaux aériens au centre bourg.

Sur un montant total de 489.585 F (HT), la part restant à la charge de la commune serait de 178.534 F déductions faites des participations accordées par le Syndicat d'Electrification de Daoulas, l'E.D.F., le Conseil Général

Accord unanime du conseil municipal.

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION TOM POUCE

Conformément aux termes de la convention passée avec l'association Tom Pouce, le conseil municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de 3.550 F correspondant aux charges sociales. Cette subvention vient en complément à une avance de 7 500 F précédemment octroyée

GUICHET ANNEXE P.T.T. -VISITE DES LOCAUX

Le responsable du groupement postal de l'Iroise et le receveur de Daoulas ont visité, en compagnie de Monsieur le Maire, les locaux proposés par la Mairie pour l'installation du guichet annexe des PTT après la fermeture de l'agence postale Le local situé au rez-dechaussée de l'immeuble

RUBRIQUES PRATIQUES _____

TOUR DES GARDES DES MEDECINS

Dimanche 05 mars	Dr. BILLANT	DAOULAS	TEL 98.25.83.93
	Dr. CRENN	SIZUN	TEL.98.68.82.92.
Dimanche 12 mars	Dr. FARCY	LOGONNA	TEL.98.20.65.06
	Dr. PAUGAM	SIZUN	TEL.98.68.80.05.
Dimanche 19 mars	Dr. BESANCON	DAOULAS	TEL.98.25.83.36
	Dr. MEFFRE	HANVEC	TEL.98.21.93.69.
Dimanche 26 mars	Dr. BOUTERAON	LOPERHET	TEL.98.07.10.07
	Dr. HENRY	LE FAOU	TEL.98.81.95.55.
Dimanche 02 avril	Dr. OLIVIER	DAOULAS	TEL.98.25.80.03
	Dr. RENAUDIN	L'HOPITAL	TEL.98.20.01.86.
Dimanche 09 avril	Dr. BOUTET	DAOULAS	TEL.98.25.84.81
	Dr. MEFFRE	HANVEC	TEL.98.21.93.69.

N° TEL. GENDARMERIE DAOULAS: 17

N° TEL. POMPIERS LE FAOU: 18

N° TEL. SERVICE AIDE MEDICALE URGENCE (SAMU): 15

N° TEL. CROSS CORSEN (SAUVETAGE EN MER): 98.89.31.31.

TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS

Dimanche 05 mars	Pharmacie LE MAD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 06 mars	Pharmacie LE MAD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 12 mars	Pharmacie DESCOMBES	L'HOPITAL-CAMFROUT
Lundi 13 mars	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 19 mars	Pharmacie CAILLEAU	DAOULAS
Lundi 20 mars	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 26 mars	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 27 mars	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 02 avril	Pharmacie COAJOU	LOPERHET
Lundi 03 avril	Pharmacie LE MAD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 09 avril	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 10 avril	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS

URBANISME____

PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM Prénom	Lieu	Nature travaux	Date autorisation
S.C.I. BRUTIN	Larvor	Création salles réception	07.02.1995.
LE BIHAN Pierre	2, route du Moulin-mer	Garage	09.02.1995.

DECLARATION DE TRAVAUX

NOM Prénom	Lieu	Nature travaux	Date autorisation
PERROT Maurice	Kervaden	Abri-jardin	07.02.1995.
HERROU François	Ménez-bihan	Véranda	14.02.1995.
CARIOU Jean Luc	15, rue Gorre-ar-c'hoat	Extension habitation	28.02.1995.

ETAT CIVIL____



NAISSANCES

Cheun MAREC, né le 13 février 1995 à Landerneau, domicilié 19, rue de Gorre-ar-c'hoat.

DECES

Marie Jeanne GLINEC épouse SALAUN, 84 ans, domiciliée 20, route de Ruliver, décédée à Brest le 10 février 1905 De plus, la communauté deviendra l'interlocuteur unique des nouveaux acteurs économiques d'où une plus grande efficacité; cela évitera également une concurrence des communes sur un même bassin d'emplois.

L'ensemble de la taxe professionnelle perçue sur les zones artisanales ou industrielles créées depuis la date de création de la communauté lui reviendra pour une plus grande solidarité financière sur le pays.

3 - La compétence environnement

Un plan intercommunal de l'environnement sera élaboré. Par ailleurs, la communauté gérera conjointement le service de collecte des ordures ménagères et les déchetteries existantes (il en existe aujourd'hui 2 : l'une sur PLOUEDERN, l'autre sur DAOULAS). Elle pourra également organiser des collectes spécifiques.

De plus, un schéma de Pays des circuits de randonnée sera mis à l'étude.

4 - Autres compétences

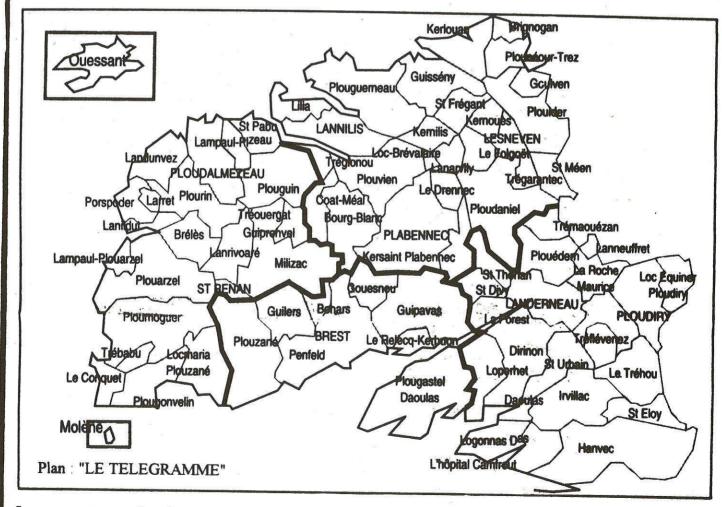
Le service foncier, la piscine, les transports scolaires feront également partie des compétences communautaires. En ce qui concerne ce dernier service, des politiques différentes étant jusqu'à maintenant pratiquées par les SI-VOM de LANDERNEAU et de DAOULAS, une harmonisation des tarifs devra être mise en place. La

communauté continuera à exercer ces dernières attributions comme précédemment.

CONCLUSION

Dans un premier temps, il est apparu préférable de maintenir les SIVOM pour continuer à gérer les compétences non encore transférées (C.E.G. de Coat-Mez). Tout laisse à penser que ces structures seront appelées à disparaître à court ou à moyen terme.

D'autres compétences pourront être confiées à la communauté mais les conseils municipaux ont décidé de procéder par étapes, ceci permettra à la nouvelle structure de mieux asseoir ses bases



Les communautés de communes nouvellement créées dans le Nord-Finistère : Saint-Renan/Ploudalmezeau (36 000 habitants) ; Lannilis, Plabennec, Lesneven, littoral et abers (54.000 habitants) ; et Landerneau/Ploudiry/Daoulas (40.000 habitants).

LE COIN DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES RE-TRAITES

A l'issue de l'assemblée générale du 26 janvier 1995, le bureau a été constitué comme suit

Président : Jacques CARIOU Vice-Président : Charles MADEC

Secrétaire: Huguette MA-DEC

Secrétaire adjoint : Marie Anne BERTHOU

Trésorière: Marie FOLGAR Trésorier adjoint : François **CAMUS**

Charles MADEC, Président sortant avait désiré passer le relais pour raison de santé, à un camarade plus jeune.

CONCERT CHORALE KAN AR VAG

Dimanche 26 mars à 16 heures 30, la chorale KAN AR VAG, donnera son premier concert de printemps en l'église abbatiale de DAOU-LAS. Elle sera accompagnée par trois musiciens de talent Pol et Hervé Quéfféléant (harpe, guitare, banjo, flûte) et Patrick Audouin (clavier et guitare), tous trois de l'ensemble "An Triskell"

Si leur maîtrise de la musique celtique est reconnue par tous, avec la chorale, ils ne se cantonneront pas dans ce style. Ces surdoués de la musique, ouverts à toutes les cultures, toujours à l'aise, interpréteront avec le même bonheur les pièces du programme choisies dans le folklore international. C'est donc un concert varié qui sera donné ce dimanche 26 mars 1995



A.S. LOGONNA (FOOT)

Programme Equipe A 5 mars : Reçoit E.S. Roger à

15 h 30. 12 mars: Va à SIZUN à 15 h

19 mars: Recoit KERSAINT à 15 h 30 (match en retard). 26 mars: Va à LA FOREST à 15 h 30

02 avril : Reçoit Gars d'Arvor à 15 h 30.

09 avril : Va à LA ROCHE à 15 h 30

Associations sportives, culturelles, ce journal est aussi le votre, si vous désirez y participer, envoyez nous yous informations, elles seront mensuellement publiées

CLUB CULTURE ET LOISIRS -

Activités mois de mars : Mardi 7 mars Finition des travaux

Mardi 14 mars Promenade sentier côtier, si mauvais temps, après-midi jeux.

Mardi 21 mars Tableau décoratif: demi coque.

Jeudi 23 mars Journée "soie" (09 h/ 11 h 45 et 13 h 30/17 h 00).

Mardi 28 mars Cuisine Mardi 4 avril Journée "sortie" dans les Monts

d'Arrée

Vacances scolaires du samedi 8 avril au lundi 24 avril

DEPOT VETEMENTS ET PAPIERS

La Mairie a mis à la disposition d'une équipe de bénévoles, un local (hall d'affichage près de la Mairie) pour le dépôt de vêtements Les vêtements sont triés, classés et distribués selon les besoins L'excédent sera porté "Secours Catholique" qui les achemine vers les pays sinistrés. Le local sera ouvert les mardis et vendredis de 10 à 12 heures. Une partie du lorecevra le papier (iournaux, papier revues, glacé mis à part). Le tout doit être mis en paquets ficelés déposés en ordre si possible. La vente de ce papier sert à la scolarité et la nourriture des enfants pauvres des pays sous-développés.

Aucun dépôt (vêtements ou papiers) ne devra être effectué en dehors des heures de permanence.

Vous êtes né(e) en 1935, 1945 ou en 1955

En 1995, vous changez de dizaine

Vous désirez fêter cet évènement avec nous, alors renvoyez le bon ci-dessous à l'agence postale ou au bureau-tabac.

NOM.....PRENOM....

Année de naissance : 1935 - 1945 - 1955 -

(entourez l'année)



AVRIL 1995

Nº 85

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 1995

BUDGET PRIMITIF 1995 COMMUNE

Section de fonctionnement DEPENSES

60 - Denrées et fournitures	297.000 F
61 - Frais de personnel	1.666.000 F
62 - Impôts et taxes	17.000 F
63 - T.F.S.E.	507.500 F
64 - Participations et cont	473.000 F
65 - Subventions	95.000 F
66 - Frais de gestions	313.000 F
67 - Frais financiers	837.000 F
82 - Charges antérieures	5.000 F
83 - Prélèvement pour inv.	894.500 F
TOTAL	5.105.000 F

RECETTES

70 - Produits de l'exploitation	360.000 F
71 - Produits domaniaux	110.000 F
73 - Subventions	180.000 F
74 - Dotation Fonct.	1.769.000 F
75 - Impôts indirects	65.000 F
77 - Contributions directes	2.621.000 F
TOTAL	5.105.000 F

Section investissement DEPENSES:

Capital des emprunts	872.000 F
Acquisition matériel	210 000 F
Bâtiments divers	50.000 F
Cadre de vie	20 000 F
Sentier du littoral	145,000 F
Travaux de voirie	200.000 F
Effacement des réseaux	279,000 F
TOTAL	1.776.000 F

RECETTES

Prélèvement/recettes fonct	894.500 F
Subventions	297.000 F
T.V.A.	216.000 F
Dotation Globale fonct	20.000 F
Taxe Locale Equipement	26,000 F
Emprunts	322.500 F
TOTAL	1.776.000 F

BUDGET PRIMITIF 1995

SERVICE DES EAUX

Section	d'exploitation	928.365 F
Section	investissement	852.787 F

TAUX IMPOSITION 1995 -

compte des taux Pour tenir communautaires prévus par Communauté de Communes du Pays de LANDERNEAU - DAOULAS, et de ce fait pour ne pas pénaliser les assujettis au non bâti la taxe Foncier et professionnelle, Monsieur le Maire propose de ramener la taux du foncier non bâti de 41.24 % à 37 % et celui de la taxe professionnelle de 17 à 15 %, les taux de taxe d'habitation et de foncier bâti demeurant inchangés.

Après commentaires d'un tableau récapitulatif des taux commune, SIVOM, et Communauté de Communes et des incidences apportées par rapport à 1994 et notamment au niveau du service répurgation (fiscalisation de la redevance des ordures ménagères), Monsieur le Maire propose de fixer les taux comme suit

Taxe habitation	12,96 %	Produit attendu	1.061.424 F	
Foncier bâti	17,68 %	11	923,250 F	
Foncier non bâti	37,00 %		124.320 F	
Taxe professionnelle	15.00 %	**	53,365 F	
		TOTAUX	2.162.359 F	reas Para

RUBRIQUES PRATIQUES_

TOUR DE GARDE DES MEDECINS

Dr. BOUTET	DAOULAS	2 98.25.84.81.
Dr. MEFFRE	HANVEC	2 98.21.93.69.
Dr. VANNIER	LOPERHET	2 98.07.10.07.
Dr. PAUGAM	SIZUN	2 98.68.80.05.
Dr. BILLANT	DAOULAS	2 98.25.83.93.
Dr. CRENN	SIZUN	2 98.68.82.92.
Dr. FARCY	LOGONNA	2 98.20.65.06.
Dr. ROHAN	LE FAOU	2 98.81.95.55.
Dr. BESANÇON	DAOULAS	2 98.25.83.36.
Dr. RENAUDIN	L'HOPITAL	2 98.20.01.86.
Dr. BOUTERAON	LOPERHET	2 98.07.10.07.
Dr. HENRY	LE FAOU	2 98.81.95.55.
Dr. OLIVIER	DAOULAS	2 98.25.80.03.
Dr. MEFFRE	HANVEC	2 98.21.93.69.
Dr. OLIVIER	DAOULAS	2 98.25.80.03
Dr. ROHAN	LE FAOU	2 98.81.95.55.
	Dr. MEFFRE Dr. VANNIER Dr. PAUGAM Dr. BILLANT Dr. CRENN Dr. FARCY Dr. ROHAN Dr. BESANÇON Dr. RENAUDIN Dr. BOUTERAON Dr. HENRY Dr. OLIVIER Dr. MEFFRE Dr. OLIVIER	Dr. MEFFRE HANVEC Dr. VANNIER LOPERHET Dr. PAUGAM SIZUN Dr. BILLANT DAOULAS Dr. CRENN SIZUN Dr. FARCY LOGONNA Dr. ROHAN LE FAOU Dr. BESANÇON DAOULAS Dr. RENAUDIN L'HOPITAL Dr. BOUTERAON LOPERHET Dr. HENRY LE FAOU Dr. OLIVIER DAOULAS Dr. MEFFRE HANVEC Dr. OLIVIER DAOULAS

N° TEL. GENDARMERIE DAOULAS: 17

N° TEL. POMPIERS LE FAOU: 18

N° TEL. SERVICE AIDE MEDICALE URGENCE (SAMU): 15

N° TEL. CROSS CORSEN (SAUVETAGE EN MER): 98.89.31.31.

TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS

Dimanche 09 avril	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 10 avril	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 16 avril	Pharmacie COEURDRAY	DIRINON
Lundi 17 avril	Pharmacie COEURDRAY	DIRINON
Dimanche 23 avril	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 24 avril	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 30 avril	Pharmacie LAGREE	LE FAOU
Lundi 1er mai	Pharmacie LAGREE	LE FAOU
Dimanche 7 mai	Pharmacie CAILLEAU	DAOULAS
Lundi 8 mai	Pharmacie CAILLEAU	DAOULAS

URBANISME____

DECLARATION DE TRAVAUX

NOM prénom	Lieu	Nature travaux	Date autorisation
ROPARS Francis	33, route des 3 prats	Restauration remise	13.03.1995.
LE ROUX Thérèse	Le Créquin	Bardage pignon	14.03.1995.
CLOAREC Philippe	Le Stang	Bardage hangar	22.03.1995.
FOLGAR Marie	Rumenguy	Véranda	31.03.1995.

PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM Prénom	Lieu	Nature travaux	Date autorisation
SIOU Jean Luc	Cosquerou	Maison habitation	13.03.1995.

ETAT-CIVIL ____ NAISSANCES_

Lison MADEC, domiciliée à Clégueriou, née le 20 mars née le 20 mars 1995 à 1995 à BREST.

Marion LE BALCH, domiciliée 34, route de Ruliver, Landerneau.

| MARIAGES_

Joël **BROUDIN** Mauricette BROHY, domiciliés à Cléménéch'y, mariés le 11 mars 1995

- Elles ne peuvent être vendues qu'à des entreprises professionnelles, d'application de produits antisalissures ou de construction, de réparation, d'entretien ou d'ornements de bateaux.
- Il est interdit de les utiliser pour la protection de bateaux de moins de vingt-cinq mètres, y compris ceux possédant une coque en aluminium.

Le décret d'application de cette directive en France prévoit également des mesures complémentaires dans les zones à risques pour la conchyliculture.

Les préfets ont la possibilité d'interdire dans ces zones la circulation de tout navire protégé par ces peintures.

Des conditions rigoureuses d'étiquetage devront faire apparaître

- "ne pas utiliser sur les bateaux de longueur (hors-tout) inférieure à 25 mètres".
- "réservé aux utilisateurs professionnels".

Ce décret interdit totalement l'utilisation pour la fabrication des peintures antisalissures de certaines substances particulièrement dangereuses : sels de mercure et d'arsenic. aldrine. dieldrine. endrine. pentachlorophénol dérivés, chlordane, heptachlore, hexachlorobenzène, camphéchlore, DDT et hexachlorocyclohexane.

Le non respect de ces mesures d'interdiction concernant l'usage, la vente et la mise sur le marché (étiquetage et conditionnement) est passible d'une amende de 2 000 à 500.000 francs et d'un emprisonnement de 2 mois à 2 ans

CONSEILS PRATIQUES

La préservation de la qualité du milieu marin dépend du respect de la réglementation et de l'application de quelques règles simples :

- éviter de nettoyer et peindre votre bateau sur l'estran, préférer des aires imperméables où la récupération des déchets est aisée,
- installer une bâche sous la surface à peindre, afin de récupérer les gouttes et les éclaboussures.
- prendre toutes précautions pour éviter de renverser les pots de peintures,
- conserver le restant de votre peinture dans un récipient étiqueté,
- recueillir les résidus (éclats de peinture, poussières de ponçage, gouttelettes, etc...) et le matériel contaminé (pinceaux, pots de peinture vides, chiffons, bâches.....); les porter à la déchetterie la plus proche ou les faire enlever par un professionnel de l'élimination des déchets,

- à l'avenir donner la préférence à des peintures qui auront reçu le label écoproduit "NF-Environnement".

De nouvelles formulations n'agissant plus par relargages de substances toxiques dans l'eau sont actuellement en cours de développement technique.

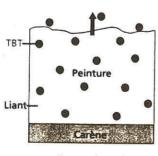
Source:



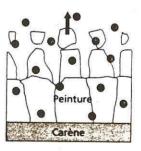


N.B. pour le carénage des bateaux mouillés dans les eaux de Logonna, la commune met exclusivement à la dispostion de leur propriétaire:

- trois points d'eau : Moulin-Mer, Penfoul, Pors-beac'h.
- deux branchements électriques Moulin-Mer et Porsbeac'h

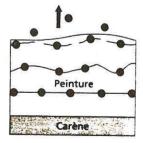






EAU

Erodable



Autopolissant

Schéma montrant les différents types de mécanismes de libération des toxiques contenus dans les peintures marines

"Les Roses d'Ouessant", "Marie - Jeanne - Gabrielle -"
"les Moulins de Guérande", "Broiou ar Mor"

Le Comité d'Animation vous invite

à voyager en compagnie de

"KANEVEDENN"

SAMEDI 29 AVRIL

21 heures Salle Polyvalente



Chants de marin, chants traditionnels, chants modernes Cet ensemble vocal saura nous séduire

PETITES ANNONCES

Recherche maison ou appartement à louer à l'année type F3, F4. 298.83.66.03.

Recherche poussette "jumeaux" d'occasion \$\mathbb{\alpha}\$ 98.20.64.94

Vends armoire en châtaignier, un buffet en merisier, une armoire de toilette et un meuble sous vasque blancs. 298.20.65.14.

Vends table ronde "chêne" avec rallonge centrale + 4 chaises (pour cuisine ou salle à manger) ■ 98.20.67.54.

Recherche location pour le mois d'août pour cinq personnes. 2 16.1.46.70.75.42.

Vends T.V. couleur neuve sous garantie 1.500 F ≈ 98.20.64 08

Cherche à effectuer des heures de ménage \$\mathbb{\text{20.64.08}}.

Recherche location à l'année 298.20.63.10.

Personne handicapée motrice, marchant difficilement (mais disposant d'un fauteuil roulant) cherche pour la période allant du 1er vendredi d'août au dernier lundi d'août un accompagnateur (trice) ayant une voiture pour promenades. S'adresser (de préfèrence aux heures des repas) 98.20.60.10 ou 98.95.45.39 qui fera suivre.

Vends chiots "basset fauve de Bretagne" bonne origine. \$\mathbb{2}\$ 98.25.90.22. (après 19 heures).



VOUS PROPOSE AU

CINEMA "L'IMAGE" à PLOUGASTEL à 16 heures

MARDI 11 AVRIL 1995

"ASTERIX ET LES INDIENS"

(dessin animé - sortie nationale)

Transport en car + cinéma = 25 F

Une permanence aura lieu en Mairie pour inscriptions et règlement :

- Vendredi 7 avril de 16 h 15 à 17 h 00 - Lundi 10 avril de 16 h 15 à 17 h 00



VOUS PROPOSE AU

CINEMA "L'IMAGE" à PLOUGASTEL à 16 heures

JEUDI 20 AVRIL 1995

"LES 101 DALMATIENS"

(dessin animé - sortie nationale)

Transport en car + cinéma = 25 F

Une permanence aura lieu en Mairie pour inscriptions et règlement :

- Vendredi 7 avril de 16 h 15 à 17 h 00 - Lundi 10 avril de 16 h 15 à 17 h 00

SORTIE DES 40 - 50 - 60 ANS Réunion le 11 avril 1995 à 20 h 30

en salle polyvalente Ordre du jour : Organisation de la iournée



SUBVENTIONS 1995

LOGONNA Infos

MAI 1995

N°86

Le meilleur parfum est celui du pain, la meilleure saveur est celle du sel, et le meilleur amour est celui des enfants. "G. Herbert"

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 1995

SUBVENTIONS 1995	
Association Sportive Logonna Assoc. Gestion Ecole Publique	2.700 F
- arbre de Noël	2 500 E
- Classe de mer	3.500 F
A.E.P. Diwan	700 F
	400 F
Association des retraités Logonna	1.000 F
Association Sport Bien Etre Société chasse Logonna	500 F
A.A.P.P. Pêche Daoulas	750 F
100 MAI 200	300 F
Archers Logonnais Secours Populaire	500 F
- Assocation	1 000 5
- Loyer	1.000 F
Secours Catholique	600 F
Croix Rouge	1.000 F
Vie Libre	500 F
	300 F
COBRA (Lutte contre le cancer) I.M.C. Finistère	300 F
	400 F
Club Culture et Loisirs Logonna Officiers Mariniers	1.000 F
Anciens Combattants	400 F
Medaillés Militaires	400 F
Petit Ciné	400 F
Amicale des Maires du canton	500 F
	700 F
Amicale Communaux Logonna	9.000 F
Amicale Sapeurs Pompiers Le Faou	400 F
S.P.A. Refuge de Landerneau Amicale communaux du canton	300 F
D.D.E.N. Daoulas	1.000 F
	100 F
Collège Coat-Mez (120 x 33)	2.760 F
Ar Froud Birvidig Ass. S.P.R.E.V.	200 F
Prévention Routière	500 F
5-75 (1-74-0-1-74) (1-74-0-1-7	300 F
Ecole de Mer Moulin-Mer S.O.S. Amitié	6.000 F
	300 F
Eau et Rivière Bretagne	300 F
Halte Garderie "les mésanges"	500 F
A.P.E.L. Notre Dame des Fontaines	300 F
Nautisme en Finistère (Planches à voile)	6.000 F
Contrat baie Rade de Brest	700 F

TARIFS COMMUNAUX 1995

Tarifs de l'eau:

- Abonnement : 128 F (inchangé) - Consommation

de 0 à 200 m3 : 8,50 F/m3

de 201 m3 à 500 m3 : 8 F

+ 500 m3: 7,20 F

Cantine scolaire: +3%

- enfants: 15,45 F - adultes: 23,15 F

Date d'application des nouveaux tarifs : 24 avril 1995.

Tous les autres tarifs communaux restent inchangés.

OCCUPATION TEM-PORAIRE DES LO-CAUX COMMUNAUX (concerne 3 locaux)

Les locaux sont occupés par des personnes privées ou associations. Le conseil municipal souhaite qu'une convention soit établie ente la commune et les occupants de ces locaux.

RUBRIQUES PRATIQUES_

TOUR DE GARDE DES MEDECINS

Dimanche 7 mai	Dr. OLIVIER	DAOULAS	2 98.25.80.03.
	Dr. MEFFRE	HANVEC	3 98.21.93.69.
Lundi 08 mai	Dr. OLIVIER	DAOULAS	2 98.25.80.03.
	Dr. ROHAN	LE FAOU	2 98.81.95.55.
Dimanche 14 mai	Dr. VANNIER	LOPERHET	2 98.07.10.07.
	Dr. PAUGAM	SIZUN	2 98.68.80.05.
Dimanche 21 mai	Dr. BILLANT	DAOULAS	2 98.25.83.93.
	Dr. CRENN	SIZUN	2 98.68.82.92.
Jeudi 25 mai	Dr. FARCY	LOGONNA	2 98.20.65.06.
×	Dr. HENRY	LE FAOU	2 98.81.95.55.
Dimanche 28 mai	Dr. BESANÇON	DAOULAS	2 98.25.83.36.
	Dr. RENAUDIN	L'HOPITAL	2 98.20.01.86.
Dimanche 04 juin	Dr. BOUTERAON	LOPERHET	2 98.07.10.07.
20 ESE	Dr. ROHAN	LE FAOU	2 98.81.95.55.
Lundi 05 juin	Dr. Dr. BOUTET	DAOULAS	2 98.25.84.81.
	Dr. CRENN	SIZUN	2 98.68.82.92
Dimanche 11 juin	Dr. BOUTET	DAOULAS	2 98.25.84.81.
	Dr. PAUGAM	SIZUN	2 98.68.80.05.

N° TEL. GENDARMERIE DAOULAS: 17

N° TEL. POMPIERS LE FAOU: 18

N° TEL. SERVICE AIDE MEDICALE URGENCE (SAMU): 15

N° TEL. CROSS CORSEN (SAUVETAGE EN MER): 98.89.31.31.

TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS

Dimanche 7 mai	Pharmacie CAILLEAU	DAOULAS
Lundi 8 mai	Pharmacie CAILLEAU	DAOULAS
Dimanche 14 mai	Pharmacie LE MAD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 15 mai	Pharmacie LE MAD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 21 mai	Pharmacie DESCOMBES	L'HOPITAL-CAMFROUT
Lundi 22 mai	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL-DAOULAS
Jeudi 25 mai	Pharmacie DESCOMBES	L'HOPITAL-CAMFROUT
Dimanche 28 mai	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 29 mai	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 4 juin	Pharmacie COAJOU	LOPERHET
Lundi 5 Juin	Pharmacie COAJOU	LOPERHET
Dimanche 11 juin	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 12 juin	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL-DAOULAS

PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM Prénom	Lieu	Nature travaux	Date autorisation
GRAU Henri	Larvor	Extension habitation	11 avril 1995
GOURMELON E.	Kersinic	garage	12 avril 1995

DECLARATION DE TRAVAUX

NOM Prénom	Lieu	Nature travaux	Date autorisation
LE DEZ Lucien	Créquin	Sas	04 avril 1995
DERVOUT Daniel	15, rue Ar Mor	Bardage pignon	25 avril 1995

ETAT-CIVIL

NAISSANCES: Merlin de SAINT-MARTIN-PERNOT, domicilié à l'anse du Roz, né le 1er avril 1995 à BREST.

droits et avantages qu'un finistérien assuré social et ayant souscrit une mutuelle.

Ces dépenses se sont considérablement accentuées ces dernières années puisque les bénéficiaires du RMI bénéficient de ces avantages.

- Par ailleurs, le Département s'acquitte des cotisations sociales des bénéficiaires du RMI, qui s'élèvent à 24 millions de francs.

L'ensemble de ces dépenses est évalué pour 1995 à près de 80 millions de francs.

b) Aide aux personnes âgées

- L'aide au maintien à domicile avec la prise en charge de l'intervention des travailleuses familiales : 30 millions de francs.
- La prise en charge des frais de séjours en établissements : 180 millions de francs.

Viennent en déduction des dépenses la participation des personnes âgées qui s'élève à près de 130 millions de francs.

c) Aide aux handicapés

- L'aide aux handicapés, les frais d'hébergement étant à la charge du Département qui représente, participation des handicapés déduite, une charge de 240 millions de francs.

d) Allocation compensatrice

Le service de l'allocation compensatrice dont près de 70% intéressent les personnes âgées de plus de 65 ans et 30% les handicapés. Coût : 175 millions de francs

Le montant global des dépenses du Conseil Général est supérieure à 1 milliard de francs et c'est plus de 200 millions de francs que doivent se partager les 283 communes du Finistère pour apporter selon la loi leur contribution aux dépenses d'aide sociale effectuées par le Département.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE LOGONNA AU BUDGET D'AIDE SOCIALE DU DEPARTEMENT DEPUIS 1988

ANNEES	PARTICIPATION COMMUNE DE LOGONNA	POURCENTAGE D'AUGMENTATION PAR RAPPORT A L'ANNEE PRECEDENTE
1988	168.547,38	6
1989	173.658,28	+3,03 %
1990	189.790,41	+9,29 %
1991	212.370,86	+11,90 %
1992	224.417,43	+5,67 %
1993	264.325,37	+17,78 %
1994	289.116,00	+9,38 %
1995	314.000,00	+8,61 %

LE COIN DES ASSOCIATIONS.

CLUB CULTURE LOISIRS

Activités du mois de mai :

- mardi 2 mai : Sortie pédestre (temps permettant) sinon après-midi jeux/bricolage.
- jeudi 4 mai : Journée soie (09 h à 11 h 15 et 13 h 30 à 17 h)
- mardi 9 mai : Encadrements - Finition des 1/2 coques.
- mardi 16 mai : cinéma
- mardi 23 mai : cuisine
- mardi 30 mai : conférence

COMMUNIQUE DE LA **PAROISSE**

Le Pardon de St. Jean sera l'occasion d'une fête paroissiale le dimanche 25 juin. Messe à 11 h 15 avec procession autour de la chapelle. Vers 12 h 15, repas amical près de la chappelle, suivi du tirage de la tombola des poupées bretonnes (créations uniques). Merci de faire bon accueil aux vendeurs de hillets

ASSOCIATION DES OF-**FICIERS-MARINIERS** EN RETRAITE

Assemblée Générale de l'association Nord-Finistère à Plouguerneau dimanche 14 mai. Déplacement groupé en voiture particulière. Départ de Logonna à 08 h 20. Déjeuner dans les environs. Inscriptions pour le 5 mai auprès des responsables habituels.

COMMUNIQUE DE LA SECTION U.NC./AF.N. **DE LOGONNA**

Le 8 mai 1945, il y a cinquante ans, la France en liesse fêtait la reddition sans

condition de l'agresseur allemand. Le 8 mai 1945, la France pleurait ses morts. 535,000 hommes et femmes soldats en tenue ou soldats de l'ombre qui avaient donné leur vie pour leur liberté et celle de leurs enfants.

Depuis 1995, libres et insouciants, nous apprécions pleinement les joies printanières de ce jour chômé et payé, mais que faisons nous pour ceux à qui nous devons ce bonheur?

Consacrons leur un peu de notre temps et joignons-nous au Maire et aux anciens combattants pour la cérémonie du Souvenir organisée au Monument aux Morts

Par votre présence, tous sauront que la France n'oublie pas!

SIVOM DU PAYS DE **DAOULAS**

La délivrance du matériel animation (stands, bâches, tubulures, barrières de police) est désormais assurée par la Mairie de DAOULAS.



CENTRE DE LOSIRS DU PAYS DE DAOULAS Activités du mois de mai :

- mercredi 03 mai matin: Grand jeu du Cooty, après-midi rendre visite à des familles d'épagneuls dans un chenil.

- mercredi 10 mai

matin : création de parachutes, moulins à vents et mongolfières,

après-midi radio rivage à Brest.

- mercredi 17 mai

matin : fourmillière

après-midi : les confitures "des 4 saisons" Commana.

- mercredi 24 mai

matin : Flûtes de pan, arcs et tenues de camouflage.

après-midi vallon de stangalard

- mercredi 31 mai

iournée : Découverte de la côte nord et du parc animalier de Ploudalmézeau

- mercredi 07 juin

matin fabrication de balanciersà crabes

après-midi : pêche à pied.

Pour tous renseignements complémentaires

Centre de Loisirs du Pays de Daoulas

18, bis rue St. Léonard 29470 LOPERHET

298.07.14.81

Permanence le mardi de 09 h



A.S. LOGONNA (FOOT) Programme mai équipe A:

Dimanche 7 mai :Va à La Forest Landerneau à 15 h 30 Dimanche 14 mai: Recoit St. Divy à 15 h 30.

Dimanche 21 mai : Va à Kersaint à 15 h 30

Associations sportives, culturelles, ce journal est aussi le votre, si vous désirez y participer, envovez nous vos informations, elles seront mensuellement publiées



JUIN 1995

Nº87

Un regard est dans tout pays un langage. "G. Herbert"

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 1995_

En ouvrant la séance le Maire informe les conseillers que cette dernière réunion du mandat est la soixante quatrième depuis 1989.

EMPRUNT DE 400.000 F AUPRES DU CREDIT AGRICOLE

Réalisation d'un emprunt de 400.000 F pour divers travaux de voirie et bâtiments, sur 12 ans au taux de 7,75%, remboursement trimestriel.

ACQUISITION D'UN TRACTEUR

La commission communale chargée du dossier a porté son choix sur un tracteur industriel de marque Renault (70 CV, deux roues motrices). Le prix proposé est de 163.000 F (HT) tout équipé avec reprise de l'ancien tracteur Renault au prix de 40.000 F (HT).

La livraison aura lieu en septembre.

CONTRAT DE DERATISATION

Accord pour le renouvellement du contrat de dératisation passé avec Monsieur HERRY de Guiclan. Deux ans à compter du 1.7.1995 pour un prix annuel du 5.550 F.

SUBVENTION ECOLE PRIMAIRE

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 1.700 F à l'école publique primaire (27 élèves CM1 - CM2) pour un séjour de découverte à l'Ile d'Ouessant au mois de juin.

LOCAL DE LA POSTE

Les travaux d'aménagement du futur local de la Poste ne seront probablement pas terminés au ler juillet. Le conseil municipal regrette que les services de la Poste n'aient pas pris toutes les dispositions nécessaires pour respecter les délais prévus.

Pour remédier à cette négligence et ne pas pénaliser les usagers, l'ancien bureau des Affaires Maritimes pourrait être mis provisoirement à la disposition de la Poste.

EMPLOIS SAISONNIERS

Pour le camping municipal qui sera ouvert du 15 juin au 15 septembre, deux personnes seront embauchées.

Pour la voirie, 2 personnes en juillet et 2 en août seront embauchées.

Pour l'exposition qui se tient l'été en salle polyvalente : 1 personne.

En fin de séance, le Maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour leur participation au service de la commune.

Le compte-rendu intégral de ce conseil municipal peut être consulté sur le panneau d'affichage près de la Mairie

LES ELECTIONS MUNICIPALES_

Après l'élection présidentielle, les élections municipales. Elles auront lieu en salle polyvalente.

Premier tour le dimanche 11 juin 1995, bureau de vote ouvert de 08 heures à 18 heures.

Eventuellement aura lieu un deuxième tour le dimanche 18 juin 1995 (bureau de vote ouvert aux mêmes horaires).

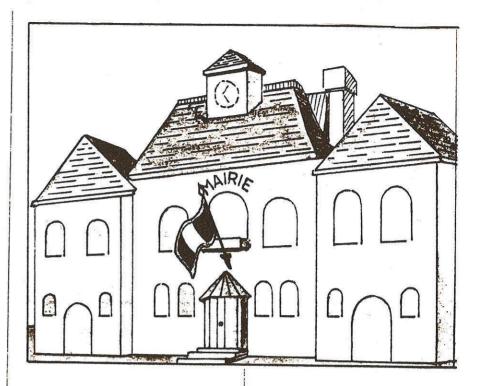
LA COMMUNE DE LOGONNA

La commune de LOGON-NA (1434 habitants au recensement de 1990) appartient à la catégorie des communes comprises entre 500 et 1.499 habitants. Le nombre de conseillers municipaux à élire est de 15.

ELIGIBILITE

La condition d'âge pour être élu en qualité de conseiller municipal est de 18 ans révolus, être électeur dans la commune ou inscrit sur le rôle des contributions directes au 1er janvier 1995.

L'âge de l'éligibilité en qualité de Maire reste fixé à 21 ans ; en revanche on



peut être nommé adjoint au Maire à partir de 18 ans.

INCOMPATIBILITES

La sanction des incompatibilités ne peut intervenir que postérieurement à l'élection.

LES CANDIDATS

Sont autorisées :

- Les candidatures individuelles.
- Les listes incomplètes ou comportant plus de noms que de sièges à pourvoir.
- Les listes comportant un nombre égal au nombre de sièges à pourvoir.

VALIDITE DES BUL-LETINS

Sont valables .

- L'électeur peut composer lui même son bulletin. Les bulletins manuscrits sont valables sur une feuille blanche
- Les bulletins panachés sont valables de même que les bulletins incomplets (panachage : possibilité de remplacer un ou des candidats d'une liste par un ou des candidats d'une autre liste).
- Un bulletin comportant plus de noms que de sièges à pourvoir ne doit pas être tenu comme nul. Les derniers noms inscrits au-delà du nombre de sièges à pourvoir ne sont pas comptés. Toutefois les enveloppes contenant deux bulletins ou plus ne doivent comporter au total plus de quinze noms sous peine de nullité.

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE

COMMUNIQUES MISSION LOCALE - ARRONDISSEMENT DE BREST

Les jeunes et l'emploi dans l'agriculture :

La Mission Locale de Brest-Arrondissement, en partenariat avec l'A.N.P.E., l'A.E.F., la Chambre d'Agriculture. l'Institut Rural de Lesneven..., organise au mois de juin des journées de sensibilisation et d'information sur les métiers de l'agriculture.

Ces journées s'adressent aux jeunes demandeurs d'emploi de 26 ans, en quête d'un emploi, d'une formation dans l'agriculture ou en recherche d'orientation professionnelle les 7 et 8 juin à la Mission Locale, 15, rue Fautras à Brest (accueil permanent de 9 à 12 h et de 14 à 17 h).

Pour tous renseignements, s'adresser au 98.43.51.00.

Soyez solidaires des jeunes demandeurs d'emploi, aidez les à se déplacer :

La Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de Brest-Arrondissement a mis en place un système de "stop organisé" sur l'ensemble de l'arrondissement.

Le principe de cette action réside sur les solidarités possibles entre les conducteurs ayant un véhicule et effectuant des trajets réguliers et des jeunes ne disposant pas de moyens de se déplacer. Ces jeunes sont ceux suivis par la Mission Locale, ils peuvent être à la recherche d'un emploi, en stage de formation professionnelle, en contrat emploi-solidarité, en contrat à durée déterminée ou en contrat de qualification.

Ces jeunes se heurtent souvent au problème du transport pour mener à bien leurs projets professionnels, alors que de nombreuses personnes effectuent des trajets réguliers seules dans leurs véhicules.

Si vous souhaitez apporter votre aide à ces jeunes (offre de déplacement à titre gratuit), vous pouvez contacter la Mission Locale à Brest \$\frac{1}{2}\$98.43.51.00. ou l'antenne de Daoulas \$\frac{1}{2}\$98.25.87.74. (Mr. LE MENS).

DIVAGATION DES CHIENS

De nombreuses plaintes ont encore été déposées en Mairie. Récemment , un jeune chien à l'attache au pied de l'habitation a été tué par un chien "berger" en divagation. Il est une nouvelle fois rappelé la réglementation en vigueur. Nous vous demandons de bien vouloir faire preuve de civisme et d'être respectueux de la liberté des autres.

EXPOSITION ETE 1995

Vous avez certainement dans vos greniers des vieux jouets (cheval à bascule, vieux livres ou illuspeluche, trottinette,....). Ils seront exposés durant l'été 1995. Parallèlement seront également exposées des poupées de collections. Si vous possédez des vieux jouets ou des poupées de collection, contactez-nous à la Mairie ou Mme SI-MON 298.20.64.87.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

La directrice recevra les parents des enfants nés en 1993, le mardi de 16 h 30 à 17 h 00 ainsi que le samedi 17 juin, de 09 h 00 à 12 h 00 ou sur rendez-vous \$\mathbb{2}\$98.20.60.11. Se munir du carnet de santé et d'une fiche individuelle d'état-civil.



RAMASSAGE DES EN-COMBRANTS

Mardi 6 juin, mardi 20 juin, mardi 4 juillet 1995. Il est expressément rappelé que le service mis en place par la commune n'a pas pour mission de ramasser le verre et les bouteilles en plastique. Des emplacements spécifiques ont été aménagés à cet effet.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES ECOLE PUBLIQUE

Comme au premier trimestre les enfants de l'école primaire de LOGONNA organisent la vente et la livraison à domicile de pains au chocolat et croissants frais le dimanche 11 juin 1995 à partir de 08 h 30.

Ils passeront chez vous dans la semaine du 29 mai au 3 juin pour prendre les commandes.

Si vous êtes intéressés et n'avez reçu aucune visite des enfants, vous pouvez téléphoner au 98.20.62.31. avant le mercredi 7 juin (dernier délai).

Tarif unique : 4,50 F pièce (paiement à la commande de préférence).

Merci de votre participa-

CLUB CULTURE ET LOISIRS

Activités mois de juin

- Mardi 6 juin : Sortie fin d'année, circuit des pointes et des abers.
- Mardi 13 juin : Finition des travaux de l'année.
- Mardi 20 juin : Sortie pédestre à Traon en L'Hopital-Camfrout.

A partir de cette date le club sera en vacances d'été. Reprise des activités en septembre.

PETITES ANNONCES

Le comité d'animation recherche du bois (pour fagots) pour le feu de la Saint-Jean. 298.20.66.54.

Assistante maternelle agréée cherche bébé à garder à temps plein à partir de septembre. \$\mathbb{\mathbb{C}}\$

Donne jeunes chats "angora" blancs et tigrés. \$\mathbb{T} 98.20.64.55.

Je recherche d'anciens tabliers et costumes (de la région de Daoulas uniquement) afin de faire l'inventaire des motifs de broderie, perlages..... Je m'engage à restituer dans les plus brefs délais toute pièce ou photo prêtées. \$\mathbb{T}\$ 98.25.90.00.

A louer gîte 3 personnes ou 5 personnes à Logonna.

■ 98.05.41.30.

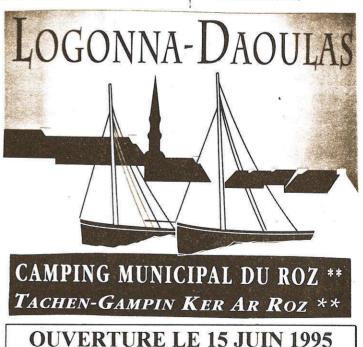
Recherche sur Logonna assistante maternelle agréée pour garde d'un bébé de 18 mois \$\mathbb{\alpha}\$ 98.20.68.28.

Vends petit matériel de jardinage (matériel d'arrosage, jardinières, tuteurs acier plastifié, pots de terre, etc....) 88.20.63.59.

Donne chatons. **2** 98.20.62.86.

Cherche caravane à acheter \$\mathbb{\alpha}98.20.67.08.

Jeune couple, cherche maison à louer à l'année à LOGONNA ou environ \$\mathbb{\alpha}\$ 98.20.68.54.



Renseignements complémentaires en Mairie



JUILLET 1995

Nº88

"L'homme est un être raisonnable, mais les hommes le sont-ils?" (Raymond ARON)

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 1995 - ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

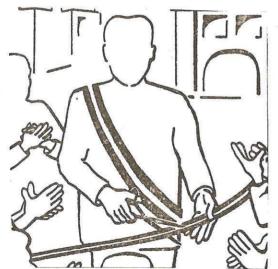
Maire: François René JOURDROUIN (activités économiques - tourisme, urbanisme - Révision du P.O.S., vie associative)

1er adjoint: Jean Jacques LE RHUN (travaux, voirie, patrimoine communal, environnement, personnel communal)

2e adjoint : Roger CREISMEAS (eau - assainissement, affaires maritimes, sécurité)

3e adjoint: Henri GUYADER (budget - finances, information, révision listes électorales)

4e adjoint : Françoise PERON (Affaires sociales, écoles - garderie)



LES MAIRES DE LOGONNA DEPUIS.....1868

1868/1878: Louis LE HIR

1878/1880 : Jean François SALAUN

1880/1894 : Pierre SALAUN

1894/1905 : Corentin DIVERRES

1905/1919: Jean François LE CANN

1919/1943: Frédéric MADEC

1943/1945 : Isidore LE MEUR

1945/1948: Hervé SALAUN

1948/1969: Jean Marie KERMAREC

1969/1971 : Adolphe MEZOU

1971/1977: Henri CAMUS

1977/1988 : Pierre HERRY

1988/1989 : Charles MADEC

1989/1995 : F.R. JOURDROUIN

1995/ : F.R. JOURDROUIN

LES PRESIDENTS DE LA REPUBLIQUE DEPUIS....1848

IIe République :

1848/1852: L.Nap. BONAPARTE

IIIe République

1871/1873: Adolphe THIERS

1873/1879: Patrice MAC-MAHON

1879/1887: Jules GREVY

1887/1894 : Sadi CARNOT

1894/1895: Casimir PERIER

1895/1899 : Félix FAURE

1899/1906: Emile LOUBET

1006/1012 A 1541 JEDE

1906/1913: Armand FALLIERES

1913/1920: Raymond POINCARE

1920/1920: Paul DESCHANEL

1920/1924: Alexandre MILLERAND

1924/1931: Gaston DOUMERGUE

1931/1932 : Paul DOUMER

1932/1940: Albert LEBRUN

IVe République

1947/1954: Vincent AURIOL

1954/1959 : René COTY

Ve République

1959/1969: Charles de GAULLE

1969/1974: Georges POMPIDOU

1974/1981: V. GISCARD D'ESTAING

1981/1995: François MITTERRAND

1995/ : Jacques CHIRAC

KENAVO GILBERTE



Madame Gilberte BAYER est entrée au service de la commune le 1er mars 1972 comme gérante de la cabine téléphonique au service des Postes et de la Commune.

Le premier avril 1984, elle est nommée gérante de l'agence postale. Au cours de ces 23 années, Madame BAYER a vu son activité progresser sans cesse et elle a dû s'adapter à sa fonction.

Monsieur le Maire et Monsieur le Receveur des Postes ont remercié Madame BAYER pour le bon travail accompli au service de tous, toujours dans la bonne humeur. Bonne retraite Gilberte!!!

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE ____



CDHRU

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Le C.D.H.R.U. assurera sa permanence le mercredi 12 juillet de 13 h 30 à 14 h 30. Renseignez-vous, vous pouvez peut être percevoir une subvention pour l'amélioration de votre habitation. Pas de permanence au mois d'août.

HORAIRES D'OUVER-TURE DE LA MAIRIE DURANT L'ETE

Du 10 juillet au 17 septembre : du mardi au vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 08 h 00 à 12 h 00.

FESTIVAL KANN AL LOAR

Comme l'an dernier, des ateliers seront ouverts aux

enfants de 8 à 12 ans. En effet, des artisans se proposent d'initier les enfants à leur art. Si notre proposition vous intéresse, merci de déposer votre réponse, soit :

- au Centre Culturel de Kérandren, impasse Jehan Bazin à Landerneau 22 98.21.61.50.,
- à l'office du tourisme
- au comptoir des produits bretons.

Une participation de 10 F par enfant vous sera demandée à l'inscription.

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

JEUDI 13 JUILLET

21 heures

Salle Polyvalente





Org.: A.S. LOGONNA

LES VENDREDIS DE LA PETANOUE

STADE DE BEG AVEL 14 H 30

21, 28 JUILLET

4 AOUT (SEMI- NOCTURNE) 11. 18 AOUT



COURT DE TENNIS

- Inscriptions et renouvellements au bureau-tabac
- planning des réservations au club des anciens à compter du 17 juillet aux heures d'ouverture de l'exposition



EXPOSITION

MAISON DES ANCIENS

du LUNDI 17 JUILLET au SAMEDI 29 JUILLET du mardi au samedi de 10 à 12 h et de 17 à 19 h, le dimanche de 10 à 12 h - fermée le lundi

- LES CERAMIQUES DE MARTINE ABGRALL
 - LES PASTELS DE ERRIL LAUGIER

SAMEDI 29 JUILLET FETES DE LOGONNA

à partir de 10 heures dans le Bourg : FOIRE A BRIC A BRAC

🖺 à partir de 20 heures parking salle polyvalente : MOULES-FRITE (Réservation possible chez nos commerçants)

21 heures : salle polyvalente : BAL POPULAIRE

LES PETITES ANNONCES DE LOGONNA-INFOS_

Vends bateau "pêche-promenade, type marin "ocqueteau", moteur 9,9 CV "évinrude" année 1994, annexe neuve, accessoires, disponible sur corps-mort, grève de Porsisquin. Prix à débattre, bon état. \$\alpha\$98.20.66.43. ou 98.45.21.59.

Couple de cadres sans enfant recherche location de maison en campagne (proximité mer), T4 ou plus avec jardin (+ si possible garage et cheminée) entre Plougastel et L'Hôpital. \$\sime\$98.44.39.21. (laisser message sur répondeur si absents).

Loue dans le Var (83), haut de villa, jardin calme, 10 kms de Toulon, La Valette du Var. 2.500 F/ la semaine. Libre du 1er au 20 juillet et à partir du 5 août. \$\alpha\$94.75.85.34. ou 94.08.15.88.

Loue à "Camen" Bungalow dans jardin calme et verdure. 2 chambres, cuisine, salle d'eau et véranda. 298.20 .67.14.

Cherche maison à rénover avec jardin. petit prix. \$\mathbb{\mathbb{R}}\$ 98.89.33.90.

A vendre:

- Dyane Citroën. 93.000 kms. Bon état. Prix à débattre.

- Moteur H.B. 15 cv évinrude (A.C.) Etat neuf. Prix à débattre.
- Mini lave-linge + sèchelinge ITT, 2 kgs (idéal pour vacances), état neuf : 600 F.

Vends terrain constructible à Logonna (proximité Bourg). 1.000 m2 environ.

■91.66.65.45. (après 20 heures)

Le comité d'animation remercie les personnes qui ont donné des fagots et contribué au succès du feu de St. Jean.

Vends bateau "pêche promenade (coque plastique), longueur :5,20m, voiles / moteur évinrude 7,5 cv, prix : 20.000 F 298.44.84.78.

Vous recevez votre grande famille, vos nombreux amis, le comité d'animation peut vous aider. plusieurs ensembles de tables et bancs (8 à 10 personnes) sont à louer. Contact : \$\infty\$ 98.20.66.54.

Monsieur et Madame COUCHOURON François vous informent qu'ils continuent à assurer la distribution d'essence.

Daniel vous rappelle les horaires d'ouverture du bureau-tabac durant les mois de juillet et août :

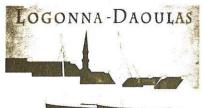
- du lundi au samedi de 07 h 30 à 19 h 30,
- le dimanche matin de de 08 h 30 à 12 h 00.
- Fermeture le dimanche après-midi.

A louer maisonnette deux pièces juillet et août. 298.20.06.72



Sauvegarde du Patrimoine Religieux en Vie

La S.P.R.E.V. organise des visites guidées de l'église paroissiale et de la chapelle Sainte Marguerite, tous les jeudis, du 20 juillet au 17 août 1995. Les rendez-vous ont lieu à l'église à 14 h 30.



AOUT 1995 N°89 "Spécial vacances"

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 1995

SUBVENTION

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 500 F à l'association "le Petit Ciné" (participation aux frais de transport des enfants à Plougastel précédemment pris en compte par le SI-VOM de DAOULAS).

TARIFS CANTINE

Par délibération du conseil municipal en date du 21 avril 1995, il avait été décidé de majorer le tarif des repas scolaires de 3%. L'augmentation autorisée par Arrêté Ministériel du 13 juin 1994 étant de 2%, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide tenir s'en à la majoration autorisée.

Les tarifs seront les suivants:

- repas enfant : 15,30 F - repas adulte : 22,85 F

TARIFS CAMPING MUNICIPAL - ADDITIF

Du matériel complémentaire a été installé au camping municipal : un lave-linge et un sèchelinge.

Le conseil municipal décide de facturer ainsi ces services :

- Lave-linge : 15 F- Sèche-linge : 5 F

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE MOULIN-MER

Cette association nouvellement créée a demandé l'autorisation d'occuper un local communal à Moulin-Mer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre provisoirement à la disposition de cette association le local "abri du marin".

Cette autorisation est accordée à titre précaire.

Il est proposé de mener une étude pour un aménagement de l'ensemble des bâtiments destinés autrefois au mareyage, une réflexion sur leur utilisation et, éventuellement, de constituer un dossier de demande de subventions.

COMMISSIONS ET DELEGATIONS

Vous pouvez les consulter ainsi que le compte-rendu intégral de ce conseil sur le panneau d'affichage près de la Mairie.

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE

SERVICE DES EAUX

Les propriétaires de résidences secondaires ayant leur compteur d'eau à l'intérieur de leur propriété sont priés de communiquer leur index en Mairie avant leur départ de la commune. Les relevés par le fontainier débuteront fin août.

HORAIRES OUVERTURE DE LA LA MAIRIE

Du 10 juillet au 17 septembre : du mardi au vendredi de 08 heures à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 08 à 12 H 00.



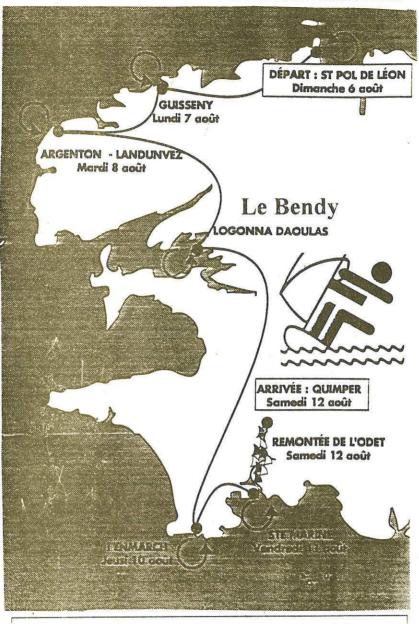
RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS Mardi ler et 16 août,

Mardi 1er et 16 août, mardi 5 septembre.

CAMPING/ CARAVANING STATIONNEMENT SUR TERRAIN PRIVE

Les campeurs caravaniers désirant stationner sur la commune ou renouveler leur carte de stationnement sont invités à passer à la "maison des anciens".

TOUR DU FINISTERE PLANCHE A VOILE



Etape: "le Bendy"
MERCREDI 9 AOUT
à partir de 14 heures





PETITES ANNONCES

Le service des Postes demande à ses clients de bien vouloir inscrire leur nom sur les boites aux lettres

Bois de chauffage à vendre \$\mathbb{\textit{298}} 25.81.64

Jeune couple, deux enfants recherche maison T5. T6 (en vide). \$\mathbb{2}98.44.96.53.

Pianiste concertiste, directrice honoraire de l'académie "Marguerite Long" au Havre donne cours de piano et harmonie-analyse (Logonna et Brest) \$\frac{1}{28}\$ 98.20.67.72., 98.46.58.49.

Cherche personne pour garder 2 enfants de six ans à domicile + ménage + repassage tous les mercredis à partir de la rentrée scolaire après 19 heures 98.20.03.51.

La Sauvegarde du Patrimoine Religieux en Vie (SPREV)organise des visites guidées de l'église paroissiale et de la chapelle Sainte Marguerite. tous les jeudis, du 20 juillet au 17 août 1995. Les rendez-vous ont lieu à l'église à 14 h 30.

Vends tondeuse électrique tractée "Wolf", servie une fois valeur 2.400 F. vendue 1.800 F - 41 cm de coupe - panier.



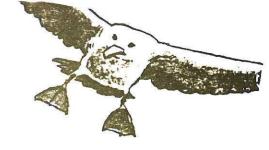
Bonnes vacances

LES VENDREDIS DE LA PETANQUE

(doublettes)

STADE DE BEG-AVEL 11, 18 AOUT 14 h 30





4 AOUT (SEMI-NOCTURNE) à partir de 19 h 00

COURT DE TENNIS

- Inscriptions et renouvellements au bureau-tabac
- Planning des réservations au club des anciens aux heures d'ouverture de l'exposition

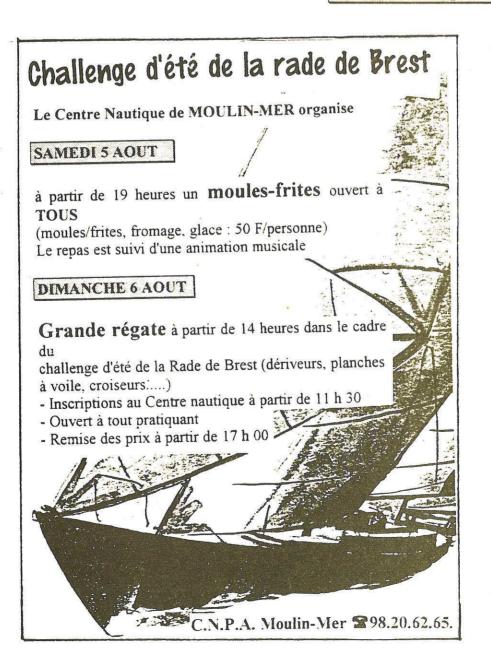
MARDI 15 AOUT

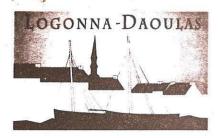
14 h 30

Le Bendy Concours de Pétanque (triplettes)

et palets







SEPTEMBRE 1995

Nº90

L'homme absurde est celui qui ne change jamais. "G. Clémenceau"

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE ____

FESTIVITES DE L'ÉTÉ

Cette année encore un grand merci aux bénévoles des associations qui ont oeuvré pour la réussite des animations estivales. Favorisés par le beau temps les bals, moules-frites, radio-crochet, concours de pétanque... ont tous connu une bonne fréquentation et se sont déroulés dans la bonne humeur.

Les expositions et la foire au bric-à-brac ont également rencontré un succès qui ne se dément pas.

Pour augmenter encore leur efficacité au service des logonnais et des vacanciers, le comité d'animation, l'A.S. Logonna, le C.N.P.A. Moulin-Mer, l'association des plaisanciers du Moulin-Mer, comme d'ailleurs toutes les autres associations restent prêtes à accueillir les bonnes volontés désireuses de participer à l'animation de la commune.

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Maire : François René JOURDROUIN

(activités économiques, tourisme, urbanisme, révision du P.O.S., vie associative)

Permanence:

- Mercredi de 15 à 17 H 30
- Vendredi après-midi sur rendez-vous
- Samedi de 10 à 11 H 30.

1er Adjoint : Jean Jacques LE RHUN

(travaux, voirie, patrimoine communal, environnement, personnel communal)
Permanence:

- Vendredi de 16 à 17 h 30
- Samedi de 11 à 12 H 00 ou sur rendez-vous.

2e Adjoint : Roger CREISMEAS (eau-assainissement, affaires maritimes, sécurité)

Permanence:

- Mardi de 11 à 12 H 00
- Vendredi de 11 à 12 H 00 ou sur rendez-vous.

3e Adjoint: Henri GUYADER

(Budget - finances, information, révision listes électorales)

Permanence:

- Samedi de 10 à 12 H 00 ou sur rendez-vous.

4e Adjoint : Françoise PERON (Affaires sociales, écoles, garderie)

Permanence:

- Mercredi de 10 à 12 H 00
- Samedi de 11 à 12 H 00 ou sur rendez-vous.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC A COMPTER DU 18 SEPTEMBRE

- Lundi de 13 H 00 à 17 H 30
- du mardi au vendredi de 08 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 00 à 17 H 30.
- Samedi de 08 H 00 à 12 H 00

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE ___

DESTRUCTION DES CHARDONS

La Mairie rappelle qu'en application de l'arrêté préfectoral n°95.1088 du 10 mai 1995, les propriétaires sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans les parcelles dont ils ont la jouissance ou l'usage.

CANTINE MUNICI-PALE

Les menus sont désormais élaborés avec le concours d'une diététicienne - menus de la semaine du 11 au 15 septembre.

Lundi 11

Céleri Salade Bull beef semoule couscous flan

Mardi 12

Carottes râpées Jambon/ratatouille Crème meunière au chocolat

Jeudi 14

Melon
Chipolatas
Flageolets/carottes
Fromage
Compote tous fruits

Vendredi 15

Salade de pommes de terre poisson carottes béchamel pêche

Les menus seront désormais affichés à l'école.

AFFAIRES MARITI-MES

Il est également rappelé que la pêche de tous les coquillages demeure interdite sur la totalité du littoral de la commune (arrêté préfectoral n°61.95 du 26 juillet 1995) en raison de la présence de gymnodinium dans les eaux susceptible d'entraîner un risque pour la santé en cas d'ingestion de ces coquillages.

HORAIRES D'OUVER-TURE DE LA DECHETTERIE IN-TERCOMMUNALE

Jusqu'au 30 septembre :

- Lundi, mercredi, samedi de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.
- Vendredi de 14 à 19 h.

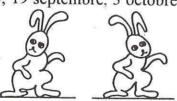
RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

A compter du 11 septembre, un seul jour de ramassage des ordures ménagères pour les particuliers : le lundi.



RAMASSAGE DES. ENCOMBRANTS

5, 19 septembre, 3 octobre.



OUVERTURE DE LA CHASSE

Arrêté du Préfet du Finistère.

Article 1 : La période d'ouverture de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département du Finistère du 24 septembre 1995 au 29 février 1996.



SERVICE DES EAUX

Les relevés des compteurs d'eau ont débuté. Il vous est demandé de faciliter la tâche du fontainier en dégageant l'accès de votre compteur.

Les propriétaires des résidences secondaires ayant leur compteur à l'intérieur sont invités à communiquer leur nouvel index à la Mairie.



DIVAGATION DE CHIENS

Des nouvelles plaintes ont été reçues en Mairie : deux volières ont recu dernièrement la visite nocturne de chiens en divagation. Certains propriétaires doivent prendre conscience qu'ils sont responsables des dommages causés par ces animaux qui, outre les dégâts qu'ils occasionnent. constituent souvent un danger pour la circulation. Possèder un animal domestique oblige à s'en occuper afin qu'il n'occasionne aucun trouble de voisinage.

AMELIORATION DE L'HABITAT

Reprise des permanences de Mlle. MORVAN. mercredi 13 septembre de 13 h 30 à 14 h 30. en Mairie.

COMMUNIQUÉ DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La Caisse d'Allocations Familiales du Nord-Finistère a un souci constant : l'accueil du public dans les meilleures conditions.

Aussi, dès la réouverture des permanences la semaine du 4 septembre 1995, le point d'accueil de Landerneau se tiendra rue Lafayette

- le mardi de 09 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

- le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30.

C'est un agent qualifié qui assure chaque permanence. Il dispose de matériel informatique lui apportant les mêmes renseignements qu'au siège de l'organisme.

Dès que vous avez besoin d'un contact personnalisé avec la Caisse d'Allocations Familiales, n'hésitez pas à vous rendre à cette permanence en vous munissant de votre numéro d'allocataire.

L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

1 enfant	98.466 F	2 enfants	121 100 F
	70.4001	2 emants	121.189 F
3 enfants	143.912 F	par enfant, en plus	22.723 F

L'AIDE A LA SCOLARITÉ

Cette aide a remplacé les bourses des collèges. Elle est attribuée :

- pour les enfants nés entre le 16.06.1979 et le 31 janvier 1985 (enfants de 11 à 16 ans)
- lorsque la famille est bénéficiaire d'une prestation familiale, de l'aide personnalisée au logement, du revenu minimum d'insertion, ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Les familles n'ont aucune demande spécifique à effectuer.

Les plafonds de ressources pour l'aide à la scolarité		
Composition famille	Montant 341 F	Montant 1.093 F
1 enfant	44.304 F	23.959 F
2 enfants	54.528 F	29.488 F
3 enfants	64.752 F	35.017 F
par enfant en plus	10.224 F	5.529 F



ALLOCATIONS
FAMILIALES

13615
CAF
LE RACCOURT



ASSOCIATION "ADAGES"COURS DE DANSE ENFANTS ET ADULTES

Dès le lundi 11 septembre des cours de danse seront proposés aux enfants et aux adultes en salle polyvalente.

Initiation à la danse classique pour les enfants dès l'âge de 4 ans, le mercredi de 17 h 15 à 18 h 15.

Cours préparatoire et moyen pour les enfants à partir de 7 ans, le mercredi de 18 h 15 à 19 h 30.

Cours "adulte" le lundi de 20 h à 21 h 30.

Renseignements et inscriptions sur place ou auprès de Mme SACHET Florence \$\mathbb{2}98.20.67.21.



ASSOCIATION "L'ENFANT ÉPANOUI"

L'association "l'enfant épanoui", reprend ses activités de dessin, peinture, poterie. Réunion de présentation le mercredi 20 septembre à 15 heures, début des activités le mercredi 27 septembre. Réunion et activités chez Mme ROLLAND, 3 allée des marronniers \$\mathbb{\text{2}}\$ marronniers \$\mathbb{\text{2}}\$

CLUB DES RETRAITES

Reprise des activités le jeudi 7 septembre à 14 heures.

GARDERIE PERI SCOLAIRE TOM POUCE

La garderie fonctionne depuis le jour de la rentrée. Rappel des horaires :

- le matin de 07 h 30 à 08 h 55.
- le soir de 16 h 15 à 18 h 30

le lundi, mardi, jeudi, vendredi. Il convient de prévoir le goûter des enfants. Inscriptions ou renseignements aux heures d'ouverture de la garderie.

CENTRE DE LOISIRS DU PAYS DE DAOU-LAS

Le Centre de Loisirs du Pays de Daoulas reprend ses activités du mercredi, dès la rentrée. Pour tous renseignements complémentaires:

C.L.S.H. 18, bis rue St. Léonard 29470 LOPERHET **298.07.14.81**. Associations sportives, culturelles, ce journal est aussi le votre, si vous désirez y participer, envoyez nous vos informations, elles seront publiées mensuellement



SECOURS POPULAIRE DAOULAS

Le 14 octobre de 09 à 12 h 00 et de 14 à 17 h 00 le Secours Populaire de Daoulas organise une braderie de vêtements et une vente de bric à brac (vaisselle, électro-ménager, livres, jouets.....) au local de L'HOPITAL-CT, rue de l'église.

Si vous souhaitez offrir des objets qui ne vous servent plus 28 98,25,92,20.



au cinéma "L'IMAGE"à PLOUGASTEL à 14 heures

MERCREDI 27 SEPTEMBRE "LA BELLE AU BOIS DORMANT"

(dessin animé de Walt Disney)

Transport en car + cinéma : 20 F une permanence aura lieu en Mairie pour inscriptions et règlement - samedi 23 septembre de 11 h 30 à 12 h 00

- lundi 25 septembre de 16 h 15 à 17 h 00



OCTOBRE 1995

Rappelez-vous bien qu'il n'existe rien de constant si ce n'est le changement. "BOUDHA"

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE

EXONERATION FON-**CIER NON BATI JEUNES AGRICULTEURS**

Le Conseil Municipal décide d'exonérer de la taxe foncière sur les propriétés non bâties les jeunes agriculteurs à compter du 1.1.1995. La durée de l'exonération est de 5 ans. Cette exonération est financée à 50% par l'Etat.

Le compte-rendu intégral de ce conseil municipal est affiché sur le panneau d'affichage près de la Mairie

DOTATION GLOBALE **D'EOUIPEMENT** DES **COMMUNES**

Depuis 1986, les communes et les groupements de communes peuvent bénéficier de la première ou de la deuxième part de la dotation globale d'équipement (D.G.E.).

lère part : Elle est répartie selon le mécanisme du taux de concours appliqué aux d'investissement dépenses effectuées par la commune. Les dépenses prises en compte sont les dépenses directes d'investissement inscrites aux comptes 21 et 23 du budget.

Le taux de concours pour 1995 est 2,04%.

2ème part : Elle est répartie sous forme de subventions attribuées par le Préfet, en fonction des catégories d'opérations prioritaires fixées chaque année par une commission départementale d'élus. Cette commission détermine également les taux minima et maxima de subventions applicables à chacune des catégories retenues. Après discussions, et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'opter première pour la (période de 1995 à 2001).

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le Maire fait part d'une réunion qui a eu lieu en Mairie avec les adjoints et les services de la D.D.E. concernant la procédure à suivre pour la révision du Plan d'Occupation des Sols.

Le Conseil Municipal devra effectuer prochainement son choix sur le cabinet qui entreprendra les études de révision.

Une réunion d'information du conseil municipal sera organisée avec les services de la D.D.E.

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS (Rappel)

Maire : François-René **JOURDROUIN** (activités économiques, tourisme, urbanisme, révision P.O.S., vie associative)

- Mercredi : 15 à 17 h 30
- Vendredi après-midi (sur rendez-vous)
- Samedi de 10 à 11 h 30

1er Adjoint : Jean Jacques LE RHUN (travaux, voirie, patrimoine communal, environnement, personnel communal)

- Vendredi de 16 à 17 h 30
- Samedi de 11 à 12 h 00 ou sur rendez-vous

2e Adjoint Roger CREISMEAS (eau, assainissement, affaires maritimes. sécurité)

- Mardi de 11 à 12 h 00
- Vendredi de 11 à 12 h 00 ou sur rendez-vous

3e Adjoint : Henri GUYA-

(budget, finances, information, révision listes électora-

- Samedi de 10 à 12 h 00 ou sur rendez-vous.

4e Adjoint : Françoise PE-RON (Affaires sociales. école, garderie)

- Mercredi de 10 à 12 h 00
- Samedi de 11 à 12 h 00 ou sur rendez-vous

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ SÉCURISÉE

A quoi sert une carte d'identité?

La carte nationale d'identité est un document officiel qui permet à tout citoyen de justifier de son identité et de sa nationalité. Au-delà des contrôles prévus par la loi et effectués par les services de police et gendarmerie, elle est utilisée en de nombreuses circonstances de la vie quotidienne : paiement par chèque, exercice du droit de vote. franchissement des frontières de 23 pays, Sa possession n'est pas obligatoire.

Le cartes d'identité actuellement en circulation demeurent-elles valables ?

Les titres actuels restent valables jusqu'à leur date d'expiration. La nouvelle carte est délivrée à l'occasion de premières demandes et des renouvellements.

Les avantages d'une carte informatisée

Plus sûre, moderne et résistante, elle permet de déjouer les fraudes, facilite les contrôles des services de police et gendarmerie.

Elle s'apparente à celles déjà délivrées par certains pays voisins.

Quelles informations figurent sur la carte?

Le nom et le(s) prénom(s), le sexe, la date et le lieu de naissance, la taille, la nationalité, le domicile, la photographie, la signature, l'autorité de délivrance, les dates de délivrance et d'expiration, l'empreinte digitale.

A quoi sert l'empreinte digitale?

C'est une garantie essentielle contre les tentatives d'usurpation d'identité. Elle permet de détecter les tentatives d'obtention ou d'utilisation frauduleuses d'un titre d'identité. C'est l'un des procédés qui permet l'identification certaine d'une personne, lors d'une affaire judiciaire.



Que se passe-t-il en cas de perte ou vol?

L'intéressé présente une nouvelle demande et produit toutes les pièces exigées pour une première demande, ainsi qu'un exemplaire de la déclaration de perte ou de vol. La déclaration par le titulaire de la perte ou du vol de sa carte d'identité entraînera l'inscription de ce vol ou de cette perte dans un fichier particulier, accessible aux services de police et de gendarmerie, lors de la vérification d'identité.

Qui aura accès aux informations contenues dans les dossiers et dans les fichiers ?

Les fonctionnaires habilités à délivrer ces titres d'identité dans la Préfecture ou la Sous-Préfecture peuvent accéder aux dossiers et aux fichiers. Les informations nominatives contenues dans le système de gestion informatisée ne peuvent faire l'objet d'aucune interconnexion avec un autre fichier, ni aucune communication à des tiers. Les fonctionnaires de police ou de gendarmerie pourront, grâce au procédé de lecture optique, consulter le fichier des titres déclarés volés ou perdus et le fichier des personnes recherchées.

A quoi ressemble la carte nationale d'identité sécurisée?

Taille et matière : d'un format de 105 mm x 74 mm, elle est composée d'un papier filigrané laminé entre plusieurs couches de plastique.

Ce qui s'ajoute : l'indication du sexe.

Ce qui disparaît : les signes particuliers.

Technologie : lecture optique de certaines mentions par les services de police ou de gendarmerie.

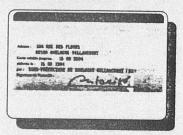
Formalités à compter du 2 octobre 1995

- Imprimé à remplir à la Mairie du domicile.
- Timbre fiscal à 150 F (tarif au 2.10.1995)
- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois avec filiation complète (délivré par la Mairie de la ville de naissance)
- deux photos d'identité.

Particularités de la photo d'identité

La photo doit être récente, en noir et blanc ou en couleur dans les limites d'une certaine qualité d'impression. Le fond de la photo doit être gris neutre uni. Le format doit être de 35 mm x 45 mm sans bords.

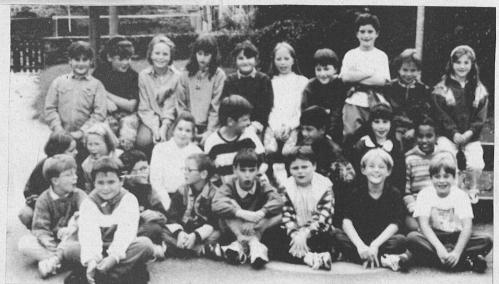
La hauteur de la tête, mesurée du bas du menton jusqu'au sommet de la tête, doit être entre 20 à 25 mm maximum, la racine des cheveux étant à 10 mm du bord supérieur. La tête doit être dans l'axe de la photographie, nue et de face.





© Cours élémentaire lère et 2e année

Cours moyen 1ère et 2e année &



SOUVENIRS.....SOUVENIRS.....SOUVENIRS.....SOUVENIRS En 1965, à la sortie du conseil de révision



en haut de gauche à droite : François GUERMEUR, Jean Yves SALAUN, François SALAUN, René LE BRIS, François LE CAP.

en bas de gauche à droite : Jean Noël LE GOFF, François LE MOIGNE, Christian LE BRAS, Jean François RUNGOAT, Jean TRELHU.



A compter du 1er octobre :

- Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

REPAS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le repas du Centre Communal d'Action Sociale aura lieu le dimanche 22 octobre 1995 au restaurant "La Grignotière" pour les personne âgées de 70 ans et plus. Les inscriptions sont prises en Mairie jusqu'au mardi 17 octobre dernier délai.

CALENDRIER VACAN-CES **SCOLAIRES** (MATERNELLE - PRI-MAIRE)

- Rentrée scolaire : Lundi 4 septembre 1995.
- Vacances Toussaint : du jeudi 26 octobre au lundi 6 novembre 1995.
- Vacances Noël : du vendredi 22 décembre 1995 au mercredi 3 janvier 1996.

- Vacances d'hiver du vendredi 23 février au mercredi 6 mars 1996
- Vacances de printemps : du vendredi 12 avril au mercredi 24 avril 1996
- Vacances d'été : Vendredi 28 juin 1996.



LE SENTIER DU LITTO-RAL

Des mesures ont été réalisées par les ouvriers côtiers en stage sur notre commune (un jour par semaine).

- Moulin-Mer / Anse du Bourg: 2.008 mètres.
- Anse du Bourg / Renéver : 996 mètres.
- Renéver / Porsisquin : 653 mètres.
- Porsisquin / Ile Grise : 1.063 mètres.
- Ile Grise / Bendy: 333 mè-
- Bendy / Yéllen : 1.545 mè-
- Yéllen/ Anse du Roz : 561 mètres

Total sentier: 7.159 mètres Parkings + route: 1.115 mè-

Parcours Moulin-Mer/ Anse du Roz: 8.274 mètres.

CAMPING MUNICIPAL DU ROZ

Le terrain de camping municipal du Roz a connu cet été une très bonne fréquentation, en augmentation de plus de 50% par rapport à la saison précédente. Pendant la première quinzaine d'août, en particulier, notre camping a pratiquement complet, alors que du 1er au 15 juillet, le d'occupation a doublé par rapport à la même période de l'an passé.

Nul doute que le bel été que nous venons de vivre explique en partie cette progression.

Mais il reste que la réputation d'un tel équipement ne se fait pas en un an : il convient d'apporter chaque année quelques retouches et de gommer certaines imperfections pour améliorer encore la qualité de l'accueil et si possible, fidéliser une partie de cette clientèle de vacanciers.

Rendez-vous leur est donné pour l'an prochain dans un "deux étoiles" toujours plus accueillant.

LE COIN DES ASSOCIATIONS.



Vous propose au cinéma L'IMAGE à PLOUGASTEL à 14 heures

VENDREDI 27 OCTOBRE

"LANCELOT"

Transport en car + cinéma = 20 F Une permanence aura lieu en Mairie pour inscription et règlement

- Lundi 23 octobre de 16 h 15 à 17 h 00 - Jeudi 26 octobre de 16 h 15 à 17 h 00



Vous propose au cinéma L'IMAGE à PLOUGASTEL à 14 heures

VENDREDI 3 NOVEMBRE

"LE CYGNE ET LA PRINCESSE" (Dessin animé)

Transport en car + cinéma = 20 F Une permanence aura lieu en Mairie pour inscription et règlement

- Lundi 23 octobre de 16 h 15 à 17 h 00
- Jeudi 26 octobre de 16 h 15 à 17 h 00



LOGONNA Infos

NOVEMBRE 1995

Nº92

"Exister consiste à changer, changer à se mûrir, se mûrir à se créer indéfiniment soi-même". H. Bergson

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 1995

MONNA-CREATION: CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL

Le Maire expose au conseil Madame municipal aue COAT s'est installée depuis janvier 1995 à son domicile, rue de l'église, pour exercer sa profession de styliste-modéliste. Il donne lecture de sa correspondance du 20 juillet 1995 par laquelle Madame COAT sollicite la mise à disposition d'un atelier-relais pour le développement de son activité (locaux actuels trop restreints et inadaptés pour faire face à son carnet de commandes, difficultés d'accueillir des stagiaires et d'embaucher une personne dans ces conditions).

Une aide à la création d'entreprise a été accordée par la Direction Départementale du Travail; des démarches sont effectuées pour solliciter d'autres aides possibles, la région notamment.

Le local situé place St.

Monna et précédemment occupé par une sculptrice pourrait convenir provisoirement après réalisation de quelques travaux isolation, chauffage, installation d'un point d'eau.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- autorise le Maire à signer la convention d'occupation du local précité (occupation à titre gratuit pour un an),

- à faire réaliser les travaux d'aménagement nécessaires.

Le compte-rendu intégral de ce conseil municipal est affiché sur le panneau d'affichage près de la Mairie

CREATION D'UN POSTE CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE

Le conseil municipal, à l'unanimité, se déclare favorable à la création d'un poste Contrat Emploi Solidarité. La personne embauchée sera affectée à des travaux d'entretien sur les bâtiments et les espaces verts.

CARREFOUR DE PRAT-AN-DOUR (Carrefour RD 233/VC 25)

Le Maire rappelle que le conseil municipal avait donné son accord en octobre 1992 pour la poursuite des études sur l'aménagement du carrefour de Prat-an-dour par la Direction Départementale de l'Equipement.

Au titre des "opérations particulières 1994", co-financées par le Département et la Commune, l'opération d'un rond-point au carrefour de Prat-an-dour (RD 233/VC 25) a été programmée par le Département :

- Coût total : 450.000 F (H.T.)

- Part du Département 52,50% x 2/3 = 157.500 F Pour pouvoir bénéficier du maintien de cette subvention, le conseil municipal doit se prononcer sur la réalisation du projet.

Le coût estimatif du projet a été revu à la baisse (demande de prise en charge de l'éclairage public par le Syndicat d'Electrification, réalisation des aménagements paysagers

des aménagements paysagers en régie,.....)pour un montant approximatif de 137.000 F

Des acquisitions foncières de 400 m2 environ seraient à négocier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Considérant la nécessité d'améliorer la sécurité sur le secteur de Prat-an-dour.
- Considérant le coût estimatif du projet qui pourrait être revu à la baisse,
- Considérant le taux de participation du Conseil Général pour ce type d'opération (52,50% des 2/3 du montant H.T. en 1994),

décide par 12 voix "pour"et 3 abstentions de donner suite au projet de réalisation d'un rond-point à Prat-an-dour, de solliciter du Département la subvention correspondante et de reconduire en conséquence les crédits nécessaires au budget supplémentaire.

RUBRIQUES PRATIQUES.

TOUR DE GARDE DES MEDECINS

Dimanche 5 novembre	Dr. FARCY	LOGONNA	2 98.20.65.06.
	Dr. ROHAN	LE FAOU	2 98.81.95.55.
Samedi 11 novembre	Dr. BESANÇON	DAOULAS	☎ 98.25.83.36.
	Dr. MEFFRE	HANVEC	2 98.21.93.69.
Dimanche 12 novembre	Dr. BOUTERAON	LOPERHET	2 98.07.10.07.
	Dr. PAUGAM	SIZUN	2 98.68.80.05.
Dimanche 19 novembre	Dr. OLIVIER	DAOULAS	2 98.25.80.03.
	Dr. CRENN	SIZUN	2 98.68.82.92.
Dimanche 26 novembre	Dr. BOUTET	DAOULAS	2 98.25.84.81.
	Dr. HENRY	LE FAOU	2 98.81.95.55.
Dimanche 3 décembre	Dr. VANNIER	LOPERHET	2 98.07.10.07.
医纤维皮肤 化多进物 医光光素	Dr. RENAUDIN	L'HOPITAL	2 98.20.01.86.
Dimanche 10 décembre	Dr. BILLANT	DAOULAS	2 98.25.83.93.
	Dr. ROHAN	LE FAOU	2 98.81.95.55

N°TEL. GENDARMERIE DAOULAS: 17

N°TEL. POMPIERS LE FAOU: 18

N°TEL. SERVICE AIDE MEDICALE URGENCE (SAMU): 15 N°TEL. CROSS CORSEN (SAUVETAGE EN MER): 98.89.31.31.

TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS

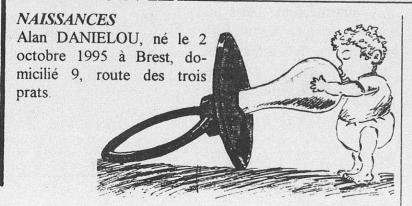
Dimanche 5 novembre	Pharmacie LAGREE	LE FAOU
Lundi 6 novembre	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL
Samedi 11 novembre	Pharmacie LAGREE	LE FAOU
Dimanche 12 novembre	Pharmacie LE MAD	PLOUGASTEL
Lundi 13 novembre	Pharmacie LE MAD	PLOUGASTEL
Dimanche 19 novembre	Pharmacie COEURDRAY	DIRINON
Lundi 20 novembre	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL
Dimanche 26 novembre	Pharmacie CAILLEAU	DAOULAS
Lundi 27 novembre	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL
Dimanche 3 décembre	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL
Lundi 4 décembre	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL
Dimanche 10 décembre	Pharmacie COAJOU	LOPERHET
Lundi 11 décembre	Pharmacie LE MAD	PLOUGASTEL

URBANISME.

DECLARATION DE TRAVAUX

NOM Prénom	Lieu	Nature travaux	Date autorisation
DOLLO Suzanne	Porsisquin	Véranda	05.10.1995
DUIGOU Thierry	Kernisi	Garage	10.10.1995

ETAT-CIVIL



DECES

Ernestine LESEIGNEUR, veuve HERROU, 84 ans, domiciliée 21, rue de Gorrear-c'hoat, décédée le 5 octobre 1995 à Landerneau. Henri DIVERRES, 50 ans, domicilié à Irvillac, 5, rue des écoles, décédé à Moulin-Mer le 7 octobre 1995.

La taxe foncière sur les propriétés bâties est due par le propriétaire du bien ou, le cas échéant, par l'usufruitier....

La taxe d'habitation est due par l'occupant du logement qu'il soit propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit.

A l'occasion de la réception des avis d'imposition concernant la taxe d'habitation, les contribuables sont informés qu'ils peuvent s'adresser aux services dont les coordonnées figurent sur les avis d'imposition.

Outre les jours habituels de réception, le public sera accueilli tous les matins de 08 h 30 à 11 h 45 ·

- du 3 au 15 novembre 1995.
- du 8 au 15 décembre 1995

Des réceptions dans certaines mairies seront assurées par des agents des Impôts. Les jours et heures permanence feront l'objet d'un affichage en mairie et d'un avis dans la presse.

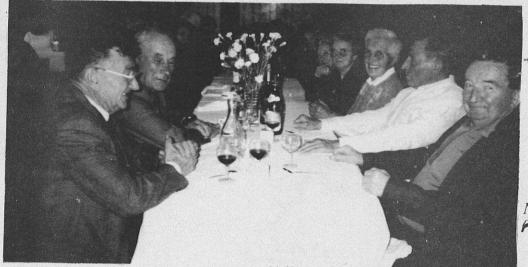
Les avis de taxe d'habitation sont adressés en plusieurs envois distincts du début du mois d'octobre jusqu'au début novembre.

Plusieurs collectivités percoivent des recettes en matière de taxes directes locales: la commune, les groupements de commune. le département, la région. Chaque collectivité vote un taux qui lui est propre. Le taux de la taxe d'habitation de la commune de

Logonna est inchangé depuis 1992.

Il est précisé que la redevance "ordures ménagères" qui n'est pas perçue en 1995, verra son taux fixé par la communauté de communes à compter de l'an prochain et figurera sur l'avis d'imposition.

LE REPAS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Dune vue de l'assemblée

Nos doyens en grande conversation.

Dimanche 22 octobre les plus de 70 ans étaient réunis à "La Grignotière" pour le repas annuel du Centre Communal d'Action Sociale.

Comme à l'accoutumée, la bonne humeur était au rendez-vous chansons. histoires. manquèrent pas au cours de cet agréable après-midi.



CALENDRIER DES FESTIVITES 1996

DATES	ORGANISATION	THEME
Dimanche 4 février	Association parents élèves	Kig a farz
Samedi 24 février	Comité d'animation	Bal costumé
Samedi 16 mars	Club oudler	12 heures de tarot
Mardi 30 avril	Comité d'animation	Soirée muguet
Dimanche 9 juin	Association parents élèves	Kermesse école
Samedi 6 juillet	Comité animation	Feu de l'été à Gorréquer
Dimanche 7 juillet	Société de chasse	Concours de pétanque au Bourg
Samedi 13 juillet	Association Sportive	Bal populaire
Samedi 27 juillet	Comité animation	Foire bric à brac, moules frites, bal
Dimanche 28 juillet	Association Plaisanciers	Concours pêche en mer
Samedi 3 août	Association Plaisanciers	Concours pétanque, galoche à Penfou
Samedi 10 août	Association Plaisanciers	Grillades à Moulin-Mer
Mardi 14 août	Comité animation	Radio-crochet + bal
Mercredi 15 août	Association sportive	Concours pétanque au Bendy
Samedi 23 novembre	comité animation	Soirée beaujolais nouveau

Calendrier arrêté au 14/10/1995. Cette liste peut évidemment être complètée.

HALTE-GARDERIE DIRINON

La halte-garderie de Dirinon a de nouveau ouvert ses portes depuis le 29 août.

Les enfants entre 3 mois et 6 ans sont accueillis en fonction des besoins des parents (une heure, deux heures l'après-midi, une ou plusieurs fois par mois...., selon le choix de chacun).

Les enfants se retrouvent au sein d'un petit groupe et des activités sont proposées en fonction des âges.

Horaires:

- mardi de 13 h 15 à 17 h 30. - mercredi de 08 h 30 à 12 h 00.
- jeudi de 13 h 15 à 17 h 30. - vendredi de 09 h à 11 h 45 et de 13 h 15 à 17 h 30.

Chaque dernier vendredi du mois la halte garderie sera ouverte en continu de 09 h à 17 h.

Renseignements complémentaires \$\mathbb{B}\$98.07.14.06.



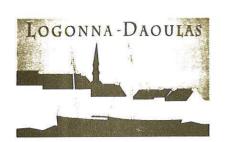
CENTRE DE LOISIRS DU PAYS DE DAOULAS

Le Centre de Loisirs du Pays de Daoulas fonctionne durant la période scolaire le mercredi de 07 h 30 à 18 h 30 à LOPERHET 18, bis rue St. Léonard. 298.07.14.81.

LA SORTIE DES 40 - 60 ANS

Un bon présage, dès le matin le soleil était au rendez-vous. La bonne humeur fut de mise tout au long de la journée. Un cochon grillé, le midi et un buffet dansant le soir ont régalé les convives. Tous les participants ont promis d'être au rendez-vous de 1996.





LOGONNA Infos

DECEMBRE 1995

Nº93

"Il n'y a pas, pour les peuples d'Europe, d'autre avenir que dans l'union" (Jean Monnet)

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 1995_

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En fonctionnement, ce budget s'équilibre à la somme de : 242.000 F.

En dépenses, les quelques réajustements portent sur les chapitres :

- 60 Denrées et fournitures	12.000 F
- 63 Travaux et Services Extérieurs	30.000 F
- 65 Allocations - Subventions	5.000 F
- 66 Frais de Gestion Générale	23.000 F
- 82 Charges antérieures	10.000 F
- 83 Prélèvement pour investissem.	162.000 F
En recettes:	

- 70 Produits de l'exploitation 6.000 F

71 Produits domaniaux
 74 Dotation Globale Fonctionnem.
 52.000 F

- 82 Produits antérieurs (excédent) 192.000 F

En investissement

La section d'investissement est équilibrée à la somme de 1.126.846 F

En dépenses, elle comprend, essentiellement les restes à réaliser de 1994, notamment l'acquisition de terrains pour 34.000 F, la restauration de statues pour 82.000 F, la B.C.D. pour 95.000 F, le tir à l'arc pour 220.000 F et le carrefour de Prat-an-dour pour 430.000 F.

En recettes, les restes à réaliser sont repris et réajustés aux chapitres subventions et emprunts. A noter une diminution de 100.000 F sur l'emprunt prévu pour le carrefour de Prat-an-dour (200.000 F, au lieu de 300.000 F initialement). Cette modification budgétaire a pu être opérée en raison d'un autofinancement suffisant, ce qui traduit un assainissement de la situation financière.

Les propositions de budget sont mises au vote et adoptées à l'unanimité. 15 voix "pour".

REVISION DU PLAN D'OCCU-PATION DES SOLS - CHOIX DU BUREAU D'ÉTUDES

Le Maire fait savoir que les cinq bureaux d'études consultés ont fait parvenir leur devis.

Le conseil municipal décide de choisir la proposition la moins disante, en conséquence le bureau d'études ALIDADE de Brest est retenu pour une proposition financière de 73.807,20 F T.T.C.

ACQUISITION D'UN LOGICIEL "EXCEL"

Le conseil municipal, à l'unanimité (15 voix "pour") donne son accord pour l'acquisition d'un logiciel "Excel (5.0)" et extension mémoire pour un prix hors taxes de 4.416 F.

Le compte-rendu intégral de ce conseil municipal est affiché sur le panneau d'affichage près de la Mairie

GARDERIE TOM POUCE PARTICIPATION COMMUNALE

Conformément à la convention passée. le conseil municipal décide de verser à l'association une participation équivalant au montant des charges sociales de la personne employée soit 10.214 F (4e trimestre 1994 et 3 premiers trimestres 1995).

C.L.S.H. DU PAYS DE DAOULAS

Cette structure actuellement associative était précédemment gérée par le SIVOM. 19 enfants de LOGONNA ont fréquenté ce centre (158 jours depuis le 1er mars 1995). Les communes voisines ont apporté leur moyens.

Commune de LOPERHET : Mise à disposition de locaux et du personnel (3 C.E.S.). Commune de L'HOPITAL-CAMFROUT : Mise à disposition du car communal.

Bien qu'elle n'ait pas été chiffrée, une participation financière de la commune serait souhaitée. Le conseil municipal, décide d'attribuer une subvention de 800 F au C.L.S.H. du Pays de DAOULAS Plusieurs élus souhaitent que l'organisation de ce service soit revue dans le cadre du SIVOM.

LES HAIES BOCAGÈRES

POURQUOI GARDER ET REPLANTER DES HAIES BOCAGERES, DES ARBRES, DES BOSQUETS?

- 1 Pour protéger du vent - Un bon brise-vent atténue suffisamment les vents violents pour que leur effet destructeur soit supprimé. Les cultures sont rendues possibles derrière brise-vent.
- 2 Pour protéger du froid La température derrière de bons brise-vent peut être de plusieurs degrés supérieure, augmentant la précocité des primeurs. Les animaux en pâture sont protégés, surtout en hiver et au printemps.
- 3 4 Pour retenir la terre sur les pentes, et pour freiner et épurer les eaux Les haies et talus séparant les terres en culture des prairies de pente (les "talus de ceinture") retiennent la terre entraînée par les pluies, et sont des épurateurs des eaux : ils absorbent les résidus d'engrais, fumier, lisier, pesticides.

Les prairies et les bois de pentes jouent le même rôle épurateur, leur conservation est fondamentale.

5 - Pour héberger les insectes auxiliaires des cultures - Ces insectes dévoreurs d'insectes nuisibles aux cultures (vergers, cultures maraîchères et florales, grandes cultures) ont besoin de la flore variée des haies et des talus pour se nourrir, s'abriter et se reproduire, et être ainsi présents lorsque les cultures en auront besoin.

- 6 Pour abriter et nourrir le gibier Lieu de reproduction et de nourrissage, à l'abri des traitements, des fauchages et broyages, des excès de pluie (au sommet du talus) la haie et le talus sont indispensables à une bonne gestion de la faune sauvage.
- 7 Pour ombrager les troupeaux Les animaux en pâture recherchent l'ombre des arbres, contre les haies, sous les arbres isolés et les bosquets. Exposés au soleil, ils sont moins calmes et leur croissance peut être freinée.
- 8 Pour ombrager la vie les parkings, l'allée d'entrée, le jardin et autres lieux de repos et d'accueil devraient être plus ombragés. Pourquoi se priver de ce confort estival, si facile à obtenir.

9 - 10 - Pour produire:

- du bois d'oeuvre de qualité (merisier, frêne, châtaignier, chêne, hêtre....)
- du bois de chauffage, avec les mêmes espèces régulièrement recépées.
- des fruits (noix, châtaignes, noisettes), des pommes à cidre, prunes, fruits rouges...en ligne ou en petits vergers.

- 11 Pour insérer les constructions Les bâtiments agricoles et industriels doivent se fondre dans le paysage : les habituels thuyas et Cupressocyparis signalent ces bâtiments plus qu'ils ne les intègrent ou camouflent. Les haies bocagères les intègrent beaucoup mieux dans le paysage breton.
- 12 Pour maintenir nos paysages - Les bocages finistériens plaisent à tous ceux qui y résident, à titre principal ou secondaire. Leur vocation d'accueil ne peut être maintenue que si ces bocages sont régulièrement entretenus, bien gérés, bien replantés.

LES BRISE-VENT DE PLEIN CHAMP : POUR PROTÉGER LES SOLS, LES CULTURES, LES ÉLEVAGES

Depuis plus de dix ans, les agriculteurs replantent autour de leurs grandes parcelles.

ILs plantent des brise vents associant 3 sortes d'arbres et arbustes.

- des arbres à mener en HAUT JET, espacés de 6, 8, 10 ou 12 mètres. Ils sont soumis à une taille de formation (défourchage et élagage modéré) pour une production de troncs de valeur.
- des arbres INTERCA-LAIRES menés soit en cépées (plusieurs troncs ou

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE __

CANTINE MUNICI-PALE

Menus du 11 au 15 décembre 1995

Lundi 11 décembre

Piémontaise Bull beef Ratatouille Yaourt

Mardi 12 décembre

Potage
Saucisses
Flageolets/carottes
Salade
Crème Mont-Blanc

Jeudi 14 décembre

Jus de pamplemousse
Sauté de porc sauce aux
champignons
Tortis aux épinards et à la
tomate avec du gruyère
Mousse au chocolat

Vendredi 15 décembre

Salade et maïs Filet de poisson Purée de carottes Fromage Fruit



« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique »

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Il est rappelé que l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Pour figurer sur les listes électorales de 1996, les électeurs (notamment les personnes nouvellement arrivées sur la commune et les jeunes atteignant l'âge de 18 ans au 29 février 1996) doivent se faire inscrire en Mairie avant le ler janvier 1996. Se munir d'une pièce d'identité.



COMPTEURS D'EAU

A l'approche de l'hiver, il est recommandé de protéger son compteur d'eau à l'aide de paille, chiffons, laine de verre... surtout s'il se trouve exposé aux courants d'air.

HORAIRES D'OUVER-TURE DE LA DECHETTERIE IN-TERCOMMUNALE DE DAOULAS

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures 30

Associations sportives, culturelles, ce journal est aussi le votre, si vous désirez y participer, envoyez nous vos informations, elles seront mensuellement publiées

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Ramassage des encombrants : Mardi 5 décembre 1995 et mardi 2 janvier 1996.

AMELIORATION DE L'HABITAT

Mademoiselle MORVAN du C.D.H.R.U. tiendra sa permanence en Mairie le mercredi 13 décembre de 13 h 30 à 14 h 30.



LES TRAVAUX COM-MUNAUX

Mois de septembre, octobre, novembre 1995

- Curage de fossés : secteurs de Goasven, Roudourou, Rubuzaouen, Penarun, Beg-avel, Ste. Marguerite.
- Emplois réalisés avec le concours du Syndicat de Voirie de Le Faou : sur toute la commune et plus particulièrement sur les secteurs de Kersinic, le Créquin, Gorre-ar-c'hoat.
- Travaux sur bâtiments réalisés en régie : Nouvel agencement des bureaux Mairie et du local place St. Monna.
- Travaux réalisés par La Poste: Agencement du guichet annexe au 3, rue Ar Mor (près de la Mairie).
- Travaux à venir : Démolition de l'ancien château d'eau du Bourg.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

COMMUNIQUÉ MAISON POUR TOUS LANDERNEAU

Dans le projet de la "Maison Pour Tous" de LANDERNEAU, une des orientations retenues a été : l'information et formation des bénévoles des associations du pays de Landerneau/Daoulas.

Dans le cadre de cette orientation, nous organisons une soirée thématique tous les deux mois.

24 novembre 1995 : Organisation des manifestations (la SACEM, l'URSSAF, la SECURITÉ).

26 janvier 1996 : La fiscalité

22 mars 1996: Le droit social.

24 mai 1996: Les assurances et le milieu associatif.

Renseignements complémentaires: \$\mathbb{\mathbb{R}}98.21.53.94 (D. MOULIN)



A.S. LOGONNA (FOOT)

Programme équipe A: 10 décembre : Va à Le Faou à 15 h 00.

17 décembre : Reçoit Stade Relecquois à 15 h 00.

07 janvier : Va à Guipavas (G.D.R.) à 15 h 00.

CLUB CULTURE ET LOISIRS

Activités décembre :

Mardi 5 décembre : Cartes de Noël - Poupée santon breton.

Mardi 12 décembre : Cuisine : plat de fête - poupée. Mardi 19 décembre : Décoration de Noël : Couronne centre de table.

Vacances de Noël : Reprise des activités le mardi 9 janvier 1996.

COMMUNIQUÉ DU SE-COURS CATHOLIQUE

Bougies de Noël "10 millions d'étoiles". Pour que la flamme de l'espoir ne s'éteigne pas, elles seront proposées sur le marché de Daoulas le dimanche matin 10 décembre et dans les commerces, tous les jours jusqu'à Noël.

COMMUNIQUÉ DE LA PAROISSE

Horaires des messes de Noël

Samedi 23 décembre : Daoulas à 18 heures. Dimanche 24 décembre : Daoulas à 19 heures. Logonna à 21 heures. Lundi 25 décembre : Logonna à 10 heures 30.

AMICALE DES RETRAITÉS

Dimanche 10 décembre, repas de fin d'année à "la Grignotière". Inscriptions au club ou \$\mathbb{\alpha}\$98.20.61.23 ou 98.20.60.09.

DIMANCHE 10 DECEMBRE

16 h 00

EGLISE DE LOGONNA



CONCERT

avec la chorale KAN AR VAG et les frères Quefféléant

Org.: Secours Catholique

Entrée gratuite.

Chacun pourra déposer son obole dans les corbeilles déposées à cet effet



LOGONNA Infos

JANVIER 1996

Nº94

Le sage est celui qui s'étonne de tout. "A. GIDE"

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59 qui m'écontent ici melissa CP joyeux noët bonne année! Ty: 54.00 37 l'école materne Les enfants de l'école maternelle et primaire

vous souhaitent une bonne année 1996

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE

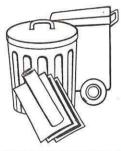
LE MOT DU MAIRE

Une année s'achève qui aura vu naître à travers le monde de nouveaux conflits, de nouvelles craintes mais aussi des espoirs de paix. Chez nous, en France, 1995 s'achève dans la confusion, dans l'expression d'une aspiration à plus de justice, de transparence, de communication. Cette nécessité de communiquer devient de plus en plus indispensable pour tendre vers une société plus humaine. Mais la puissance des médias qui nous informent sur la marche du monde nous masque parfois ce qui se passe à notre porte et mon souhait pour cette nouvelle année c'est que dans notre commune nous apprenions à mieux nous connaître : la journée rencontre des associations du mois de novembre a prouvé par son succès qu'elle répondait à une attente ; elle sera renouvelée. Il serait bon pour la vie de Logonna que ses habitants se retrouvent dans les clubs, les associations, plutôt que de rester isolés. Les communes elles-mêmes se sont regroupées cette année dans l'espoir d'apporter un mieux-être à leurs habitants et nous devrons nous habituer à travailler ensemble dans cette intercommunalité.

L'année qui s'annonce verra, à Logonna, débuter ou se poursuivre les travaux et études que nous avons programmés : révision du P.O.S., raccordement du forage de Goasven, embellissement du bourg ainsi que le programme de voirie dont les priorités seront précisées prochainement.

En espérant vous voir terminer l'année dans la joie, en famille ou entre amis, c'est très sincèrement que je vous souhaite, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, élus et personnel, à vous toutes et tous, habitants de Logonna ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 1996

François René Jourdrouin



COMMUNIQUE DE LA
COMMUNAUTE
DE COMMUNES DU
PAYS DE LANDERNEAU/DAOULAS
REORGANISATION
DES COLLECTES
D'ORDURES
MENAGERES

Parmi les attributions de la communauté de communes figure la compétence "collecte des déchets ménagers".

Dès le 1er janvier 1996, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera appliquée à l'ensemble des 22 communes du pays de Landerneau/Daoulas pour le financement de ce service.

Cette taxe est calculée à partir de la valeur locative du foncier bâti.

L'ensemble du territoire sera desservi à raison de :

- 3 passages par semaine pour le centre-ville de Landerneau,
- 2 passages par semaine
 pour la zone agglomérée,
 1 passage par semaine
- pour le reste du territoire. Ces différentes dispositions adoptées par le conseil communautaire ont nécessité une réorganisation de l'ensemble des tournées.

En ce qui concerne la commune de LOGONNA, à compter du 8 janvier 1996, le ramassage s'effectuera sur deux journées

: de la rue de la Forge à la Pointe du Bendy, le mardi ; le reste de la commune le lundi. Les ramassages débutent à 05 heures.

RAMASSAGE DES EN-COMBRANTS

Ramassage des encombrants : mardi 2 janvier, mardi 6 février 1996.



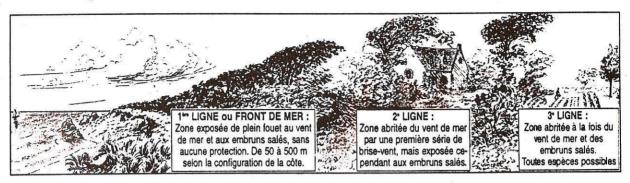
RECENSEMENT MI-LITAIRE

Les jeunes gens nés en octobre, novembre, décembre 1978 sont invités à se faire recenser en Mairie avant le 31 janvier 1996. Se munir du livret de famille.

LES HAIES LITTORALES

COMPOSEES POUR RÉSISTER AU VENT ET AU SEL

Les trois lignes de résistance au vent et au sel



Les espèces sont classées d'après leur résistance au vent et au sel. Seules les espèces "front de mer" peuvent être exposées directement aux embruns. Mais même dans ce cas, elles sont fortement déformées par le vent de mer, en "rampe d'escalade".

Pour cette raison, il est illusoire de vouloir couper le vent de mer par une seule ligne de végétaux. Il faut plutôt une série de lignes coupe-vent, les plus exposées restant petites mais protégeant les suivantes, qui protègent les suivantes et ainsi de suite.

La protection idéale contre le vent de mer est donc une bande boisée large de 2 à 4 m, ou même davantage.

Préférez les brise-vent de plusieurs espèces associées

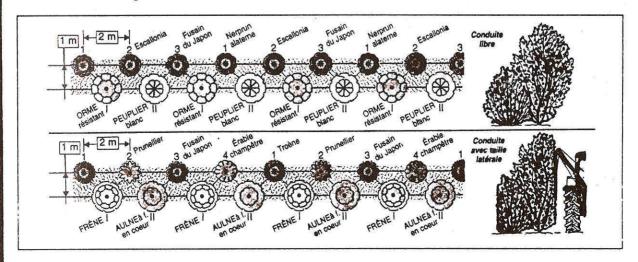
Les brise-vent d'une seule espèce sont plus vulnérables en cas d'accident (gel, attaque parasitaire).

On leur préfère aujourd'hui les brise-vent composés, associant au minimum 2 espèces ex. : Olearia + Escallonia ou Tamaris + Fusain du Japon) et, si possible davantage : de 3 à 6 espèces, les unes plus aptes à monter, les autres plus aptes à garnir la base.

Les espèces d'arbres et d'arbustes pour le littoral du Finistère

Arbres pour la zone littoral	e (résistent au vent et au sel)	Arbustes résistant au vent et au	sel (accepte le front de mer : F)
Situation assez exposée (Front) CHÈNE vert MÜRIER blanc ORME résistant PEUPLIER blanc PEUPLIER tremble SAULES blanc, noir, osier	En 2º ligne (moins exposée) AULNE à feuilles en coeur CHÊNE pédonculé ÉRABLE champètre ÉRABLE sycomore FRÊNE commun	à feuilles caduques: ARGOUSIER PRUNELLIER épine noire (F) SAULES (à bouturer à partir des sujets locaux, adaptés au site (F) SUREAU noir TAMARIS d'été (F) à feuilles persistantes: AIONC d'Europe (F)	ARBOUSIER CHÊNE vert (F) ESCALLONIA (F) FUSAIN du Japon (F) NERPRUN alaterne (F) OLEARIA traversii (F) POURPIER de mer (ou Arroche) (F TROÈNES commun, et de Cali

Deux bons exemples de haies littorales



LE COIN DES ASSOCIATIONS.



COMMUNIQUE DU SECOURS CATHOLIQUE CONCERT DU 10 DECEMBRE 1995

La chorale Kan ar Vag de L'Hôpital-Camfrout, forte d'une soixantaine de choristes, dont seize de Logonna, avec la participation des frères Quefféléant et Patrick Audouin, s'est produite gracieusement dans l'église paroissiale. Le public nombreux, près de 300 personnes, a fortement apprécié et a été séduit par le nouveau programme de la chorale sous la direction sans faille de son chef de choeur, Mme Lily Omnès. Le Secours Catholique, qui a bénéficié des dons recueillis, remercie la chorale ainsi que tous les généreux donateurs, la municipalité de Logonna et les responsables paroissiaux pour la mise à sa disposition de la salle polyvalente et de l'église.

CLUB CULTURE ET LOISIRS

Activités mois de janvier

- mardi 9 janvier : reprise de activités après les fêtes. Bricolage, travaux en cours.
- mardi 16 janvier : galette des Rois. Goûter avec le club des retraités.
- mardi 23 janvier : randonnée pédestre. Sentier côtier. Si mauvais temps, récits de voyages par les "voyageuses". Bricolage, travaux en cours.

- mardi 30 janvier : journée soie. Journée continue en salle polyvalente, 09 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 17 h. Club ouvert pour celles qui ne participent pas à la journée "soie", l'après-midi.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DU PAYS DE DAOU-LAS

Le C.L.S.H. sera fermé pendant les vacances de

Noël. Reprise des activités le 2 janvier. Le centre sera désormais ouvert le samedi matin de 07 h 30 à 12 h 00. Renseignements complémentaires : \$\infty\$ 98.04.21.19. ou le mercredi 98.07.14.81.

GARDERIE PERI SCOLAIRE ASSOCIATION TOM POUCE

Assemblée générale de l'association le mardi 9 janvier 1996 à 18 heures 30 au local garderie.



LOGONNA Infos

FEVRIER 1996

Nº 95

"Pluie qui dure en janvier, suffit pour toute l'année"
"La veille de la Chandeleur, l'hiver passe ou prend rigueur"

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 1996

CONSTRUCTIONS ILLEGALES - SUITE A DONNER

Le Maire présente au conseil municipal deux plaintes qu'il a déposées auprès de la Gendarmerie de Daoulas concernant des constructions illégales.

- Construction d'un cabanon de 30 m2 sans permis de construire.
- Construction d'une palissade et extension d'un bungalow sans permis de construire.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à défendre les deux affaires devant les Tribunaux par l'intermédiaire de son assureur.

PROCEDURE POUR
LA PROTECTION DU
CAPTAGE D'EAU DE
PORSGUENNOU ET
LE FORAGE DE
GOASVEN

Le Maire rappelle que lors de la séance du 30 mars 1995, le conseil municipal a décidé d'étudier la mise en conformité du périmètre de protection du captage d'eau communal de Porsguennou et du forage de Goasven.

Le Maire présente le rapport de l'hydrogéologue agréé, les plans parcellaires des périmètres de prol'estimation tection et sommaire des dépenses envisageables, d'un montant global de l'ordre de 1.000.000F dont 200.000 F pour les travaux de raccordement et environ 800.000 F pour l' acquisition des 32 hectares des périmètres rapprochés "A". Après avoir examiné les documents présentés et en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- 1. DECIDE de poursuivre la procédure sur le captage de Porsguennou et le forage de Goasven.
- 2. DEMANDE que soient ouvertes l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique pour la dérivation des eaux et l'institution des périmètres de protection du captage précité et l'enquête parcellaire conjointe.
- 3. PREND l'engagement de conduire à son terme la procédure de mise en conformité des périmètres de protection du captage et de

réaliser les travaux nécessaires à celle-ci.

- 4 CONFIE au Conseil Général et par la même à la SAFI la mission de réalisation de la phase administrative.
- 5 SOLLICITE le concours financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Général tant au stade de la phase administrative qu'à celui ultérieur d'acquisition foncière et matérialisation du périmètre.

Le compte-rendu intégral de ce conseil municipal est affiché sur le panneau d'affichage près de la Mairie

PROPOSITION D'AC-QUISITION D'UNE PARCELLE DE TER-RAIN

Suite à un courrier d'un particulier, le conseil municipal autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'acquisition d'une parcelle de 1.100 m2 jouxtant le terrain de camping municipal.

RUBRIQUES PRATIQUES_

TOUR DE GARDE DES MEDECINS

Dimanche 04 février	DR. OLIVIER	DAOULAS	98.25.80.03.
V	DR. MEFFRE	HANVEC	98.21.93.69.
Dimanche 11 février	DR. BOUTERAON	LOPERHET	98.07.10.07.
	DR. CRENN	SIZUN	98.68.82.92.
Dimanche 18 février	DR. BILLANT	DAOULAS	98.25.83.93.
×	DR. HENRY	LE FAOU	98.81.95.55.
Dimanche 25 février	DR. BOUTET	DAOULAS	98.25.84.81.
	DR. RENAUDIN	L'HOPITAL	98.20.01.86.
Dimanche 3 mars	DR. VANNIER	LOPERHET	98.07.10.07.
	DR. ROHAN	LE FAOU	98.81.95.55.
Dimanche 10 mars	DR. FARCY	LOGONNA	98.20.65.06.
	DR. PAUGAM	SIZUN	98.68.80.05.

N°TEL. GENDARMERIE DAOULAS: 17

N°TEL. POMPIERS LE FAOU: 18

N°TEL. SERVICE AIDE MEDICALE URGENCE (SAMU): 15 N°TEL. CROSS CORSEN (SAUVETAGE EN MER): 98.89.31.31.

TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS

Dimanche 4 février	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 5 février	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 11 février	Pharmacie COAJOU	LOPERHET
Lundi 12 février	Pharmacie LE MAD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 18 février	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 19 février	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 25 février	Pharmacie COEURDRAY	DIRINON
Lundi 26 février	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 03 mars	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 4 mars	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 10 mars	Pharmacie LAGREE	LE FAOU
Lundi 11 Mars	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL-DAOULAS

URBANISME__

DECLARATION DE TRAVAUX

NOM Prénom	Lieu	Nature travaux	Date autorisation
LE NONES Franck	7, rue de Kerliver	Pose d'un portail	02.01.1996
ROUSSEL Claude	Le Roz	Abri-jardin	15.01.1996

PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM Prénom	Lieu	Nature travaux	Date autorisation
DUIGOU Thierry	Kernisy	Extension habitation	18.01.1996

ETAT-CIVIL____

NAISSANCES



rue de Kerjean, née à Brest, domicilié 2, route le 4 janvier 1996.

DECES

Tiphaine KERVELLA, 14, Jean FOURNIS, 41 ans, de Ruliver, décédé en son domicile le 20 janvier 1996.

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE.



ETABLISSEMENT D'UNE CARTE D'IDENTITE

Depuis le 2 octobre 1995, une nouveau format de carte d'identité est établi par les services préfectoraux (voir Logonna-Infos d' octobre 1995). Le délai d'obtention est d'environ trois semaines. Le dossier de demande est instruit en Mairie. Les jeunes, pour une inscription à un examen, les personnes ayant l'intention de se rendre à

l'étranger....., doivent absolument tenir compte du délai d'établissement de cette carte. Les anciennes cartes sont bien évidemment toujours valables (10 ans à compter de leur date d'établissement).

Pièces à fournir :

- Un extrait de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance)
- Un timbre fiscal à 150 F
- 2 photos d'identité.

L'intéressé doit déposer lui-même son dossier (empreinte digitale).

RAMASSAGE DES EN-COMBRANTS

Mardis 6 février et 5 mars 1996.



INTERVENTIONS DES POMPIERS 1995

Les pompiers du centre de secours de Le Faou sont intervenus à trente deux reprises sur la commune en 1995.

- Transports malades, suite à malaise....: 19
- Feux (maisons, broussailles, cheminées...): 3
- Inondations: 3
- Sauvetage nautique : 1
- Accidents de la route : 3
- Divers: 3

200
150
100
50
1anv. fevr. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc. 215 145 77 38 42 15 87 33 133 43 90 102

TOTAL POUR L'ANNEE "95": 1020 mm

LE COIN DES ASSOCIATIONS



COMMUNIOUE DU CENTRE PERMANENT D'INITIATION A LA NA-TURE DE GORRE ME-**NEZ (LOPERHET)**

BALADES NATURE

Dimanche 11 février : Une balade hivernale au coeur de la forêt. Arbres et arbustes préparent le printemps : leurs bourgeons permettent de s'en rendre compte. Les indices de présence des animaux sauvages sont bien visibles et témoignent d'une activité intense et malgré tout discrète. Rendez-vous au C.P.I.N. à 14 h 00.

Dimanche 17 mars: Les migrateurs aquatiques sont toujours là ! Venez les observer en plumage nuptialavant leur grand départ vers le nord. Le matériel d'observation sera mis à disposition. Rendez-vous sur le parking de la Mairie de Loperhet à 14 h 00.

Ces sorties sont gratuites et s'adressent à tous. Néanmoins, une cotisation annuelle et familiale à l'association de 50 F vous sera demandée.

Renseignements complémen-C.P.I.N. taires au 98.07.03.74.

ASSOCIATION DES **PECHEURS** PLAISAN-CIERS DE LOGONNA

Assemblée générale de l'association le samedi 2 mars 1996 à 17 heures en salle polyvalente.

COMMUNIQUE DE LA HALTE GARDERIE "LES MESANGES" DI-RINON

La halte-garderie "les mésanges" accueille les enfants de 3 mois à 6 ans selon le désir des parents aux horaires suivants:

Mardi de 13 h 15 à 17 h 30. mercredi de 08 h 30 à 12 h 00, jeudi de 13 h 15 à 17 h 30, vendredi de 09 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 17 h 30. Chaque dernier vendredi du mois, la halte-garderie est ouverte en continu de 09 h à 17 h (repas compris). Prix 9 F de l'heure.

Pour renseignements complémentaires 98.07.14.06.

SPORT BIEN ETRE

Sport bien être organise des marches tous les lundis. Départ 14 heures devant la salle polyvalente. Ces marches sont ouvertes à tous et sont gratuites. Renseignements 98 20 63 85

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE DE PLOUGAS-TEL

La Mairie de Plougastel propose un séjour à la neige du 24 février au 3 mars 1996. Un séjour de ski alpin à l'Abondance (Haute Savoie). au pied des pistes. Cours de ski ouverts à tous les enfants de 8 à 14 ans. Prix 2,400 à 2.900 F. Renseignements en Mairie de Plougastel 98.37.57.57.



A.S. LOGONNA (FOOT) Programme équipe A:

- 11 février : Va à St. Roger à 13 h 00.
- 18 février : Reçoit P.L. Bergot à 15 h 00.
- 10 mars: Va à Loperhet à 15 h 30.

SAMEDI 24 FEVRIER

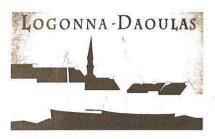
21 h 00 Salle Polyvalente



avec orchestre

Entrée gratuite pour les personnes déguisées

org: comité animation



LOGONNA-DAOULAS LOGONNA Infos

MARS 1996

Nº96

L'art de vivre est une tactique où nous serons longtemps novices "Chevalier de Boufflers"

Des fleurs que mars verra, peu de fruits tu mangeras.

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE____

COMMUNIQUE D'ELECTRICITE DE FRANCE

La tempête des 7 et 8 février 1996 rappelle par son ampleur la situation de 1990, voire pour certains l'ouragan de 1987.

Dès la journée du 7 février et surtout depuis de début de l'après-midi, nos équipes intervenaient sur les premiers incidents détectés.

Très vite, il est apparu que le phénomène prenait une ampleur exceptionnelle et la cellule de crise constituée à l'Etat Major déclenchait les dispositions du plan ADEL (Plan d'Action de Dépannage Electricité). La décision était prise de faire appel aux centres voisins et aux entreprises privées.

Peu à peu le diagnostic s'établissait et se chiffrait par des centaines de branchements endommagés, des dizaines de postes hors service, des kilomètres de lignes à vérifier et qui plus est, un poste source, celui de Tal Ar Groaz sur la Presquîle de Crozon, hors service pendant plusieurs heures du fait du sel.

Lors des journées des 7, 8, 9 et 10 février, la mobilisation des moyens a permis progressivement de réalimenter, même de manière provisoire, l'ensemble de la clientèle touchée.

Cette semaine à venir, une visite hélicoptère sur les sites touchés complètera le premier diagnostic et facilitera le traitement définitif des réparations.

Soulignons que l'impact de la tempête aurait été conséquent si l'amélioration constante apportée aux réseaux depuis des années n'avait pas eu lieu.

Pour les dommages occasionnés par suite de défauts électriques, il est important que les usagers fassent une déclaration à leur assurance et envoient le double à EDF GDF SERVICES Iroise.

COMMUNIQUE DE LA SOUS-PREFECTURE DE BREST

Délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports

La nouvelle carte d'identité sécurisée (depuis octobre 1995) est délivrée par les services de la Sous-Préfecture par l'intermédiaire de votre mairie. Fabriquée à Limoges, les délais pour son obtention sont inévitablement plus longs ; il est en effet prudent de prévoir un délai minimum de 15 jours, voire trois semaines. En outre, les cartes d'identité ne peuvent évidemment plus être délivrées en urgence, puisque nous n'avons plus la maîtrise de leur fabrication.

Seuls les passeports continuent à être établis en Sous-Préfecture, mais il convient de prévoir un délai sensiblement identique, surtout en période de pointe, pour leur obtention.

Dans la perspective des examens et des départs en vacances, il est fortement conseillé aux usagers d'effectuer dès maintenant leur demande de carte d'identité (nécessaire pour les scolaires se présentant à un examen) ou du passeport (nécessaire pour l'entrée dans certains pays) afin d'éviter le désagrément de n'être pas servi en temps utile.



COMMUNIQUE DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE "PRESENCE VERTE" POUR VIVRE EN SECURITE

"Présence Verte" est un système simple de télésécurité qui relie 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 une personne à ceux qui peuvent lui venir en aide.

Chaque abonné "Présence verte" est muni d'un transmetteur branché sur sa ligne téléphonique et d'une télécommande (pendentif) qu'il porte toujours sur lui.

En cas de besoin, une simple pression sur la télécommande et l'abonné entre en communication avec le centre d'écoute et de dialogue de "Présence Verte". Un spécialiste identifie immédiatement et automatiquement l'appel. Il analyse de façon détaillée la nature de la demande en entrant en communication avec l'abonné par interphonie (micro haut-parleur très sensible branché sur le transmetteur).

Suivant les informations reçues par le centre d'écoute lors de ce dialogue, le processus d'aide adéquat s'engage :

- simple conseil et assistance psychologique quand l'appel est motivé par l'angoisse, la solitude.
- intervention d'un véritable réseau de proximité (proches, voisins, famille...)
- ou en cas de problème très grave, déplacement des services d'urgence (SAMU, pompiers....)

Ce service s'adresse à toutes personnes, affiliées ou non à la M.S.A. Renseignements complémentaires : \$\mathbb{R}98.85.78.80. Mr. JAFFRES.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 24 janvier 1996, une enquête publique d'un mois a été ouverte sur la demande présentée Monsieur Gérard TRO-MEUR en vue d'obtenir l'autorisation d'extension d'un élevage avicole à "Hellen". Il est envisagé de porter l'effectif de 9.000 à 18.000 dindes ou 54.000 poulets chair.

Le dossier restera déposé en Mairie du 26 février au 26 mars 1996 aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux.

Pendant toute la durée de l'enquête, les tiers intéressés pourront prendre connaissance du dossier, consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra les déclarations des tiers en Mairie les 27/2, 5/3, 12/3, 19/3 de 09 à 12 heures et le 26/3 de 14 à 17 heures.

Toute personne pourra, après l'enquête, prendre connaissance en Préfecture du dossier, du mémoire en réponse du demandeur, du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur.

LES MISSIONS LOCALES POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES



Créées en 1982, les missions locales ont pour vocation d'offrir aux jeunes un point de rencontre unique afin de les informer et de les orienter. Attention, la mission locale n'est pas "l'A.N.P.E. des jeunes". Pas question de prise en charge ou d'indemnisation automatique. Ce n'est pas non plus un bureau de placement. Bien sûr, des informations sur des petits boulots, des emplois disponibles, ou des métiers peuvent être données.

L'originalité des missions est de ne pas se limiter aux questions d'emploi et de formation. Elles se préoccupent de l'ensemble des problèmes d'insertion sociale qui se posent aux jeunes : logement, santé, difficultés familiales. toxicomanie, et tout ce qui concerne la vie quotidienne En cas de coup dur, un soutien matériel peut être prodigué. Un "fonds d'aide aux jeunes" a été créé spécialement dans le but de faire face aux situations d'urgences. Ensuite, les missions locales aident les jeunes à s'orienter et éventuellement à se former Mais à eux d'effectuer démarches utiles D'ailleurs, les correspondants des missions locales ont un

slogan: "Faire faire". Autrement dit : faire appel à la mission locale ne vous dispensera pas d'effectuer des démarches ailleurs.

Qui accueillent-elles?

Les jeunes de 16 à 25 ans, en difficulté, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou déjà salariés. Sont prioritaires les jeunes sortis du système scolaire sans qualification. Les missions locales ont traité 315.000 dossiers en 1991, et elles entretiennent des contacts réguliers avec 575.000 jeunes, depuis leur création en 1982. L'accès aux missions locales est fondé sur le volontariat : si l'on n'y va pas de sa propre initiative, personne ne viendra vous chercher

Comment ça se passe?

Lors d'un premier entretien, qui dure environ 30 minutes, c'est la prise de contact. Une fiche d'inscription est remplie, et on vous écoute le temps qu'il faut.

Ensuite un autre rendez-vous est fixé, avec un conseiller, pour traiter plus longuement de la question qui vous amène le problème de santé, de logement, de travail, etc. On trouve dans chaque mission locale des spécialistes du logement H.L.M., des conseillers d'emploi, des médecins, des psychologues.

Tous les conseils sont gratuits et traités au cas par cas, individuellement.

Après avoir été orienté, vous pourrez, avec la mission locale, définir, si besoin est, un parcours de formation professionnelle

En cas de grande difficulté, la mission peut décider de vous attribuer une aide financière temporaire.

Dans tous les cas, le conseiller peut vous "suivre" tout au long de vos démarches.

Certains entretiennent des rapports réguliers, parfois même pendant quelques années avec les jeunes.

La mission locale - Antenne de Daoulas

Vous avez de 16 à 25 ans et êtes à la recherche d'un premier emploi ou d'une formation professionnelle, etc.

La Mission Locale répond à ces questions mais également à celles concernant :

Le logement, la couverture sociale, la santé, les loisirs...etc..

Comment ? En assurant des permanences d'accueil où l'écoute du jeune est individualisée

Quand? Lundi après-midi de 14 à 17 h 00 et jeudi matin de 09 h à 12 h 00. Possibilité de rendez-vous par téléphone 98.25.87.74. (répondeur en cas d'absence).

Où? Au siège du SIVOM du Pays de Daoulas, 2, rue de la gare à Daoulas.

Qui demander? Hervé LE MENS, Conseiller Technique d'Accueil.





Braderie du Secours Populaire le samedi 9 mars 1996 de 09 à 12 h 00 et de 14 à 16 h 00 au vestiaire, rue de la Mairie à L'Hopital-Camfrout.

Cette braderie est ouverte à tous, vous y trouverez livres et vêtements en parfait état.

Le produit de cette journée sera utilisé pour aider les familles du canton qui se trouvent en difficulté financière.

Vous pouvez également y apporter les livres, vêtements, vaisselle ou tout autre objet dont vous n'avez plus l'utilisation. Pour tous renseignements

298.25.92.20.



VOUS PROPOSE AU CINEMA L'IMAGE

à PLOUGASTEL

"titre non communiqué"

MERCREDI 20 MARS

14 heures

Transport en car + cinéma = 20 F

Permanence en Mairie pour inscription et règlement :

- Samedi 16 mars de 11 h 30 à 12 h 00
- Lundi 18 mars de 16 h 30 à 17 h 00

LE KIG A FARZ DE L'ECOLE.

Excellent repas, bonne ambiance, nombreux convives. Une recette pour passer un bon moment.







Un cuisinier derrière - ses fourneaux



LOGONNA Infos

Avril 1996

Nº97

Le monde est un beau livre, mais il sert peu à qui ne le sait lire "Goldoni" On n'a pas hiverné tant qu'avril n'est pas passé

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er MARS 1996____

MAISON D'ACCUEIL
DES PERSONNES
AGEES DE DAOULAS
(M.A.P.A)
ADHESION DE LA
COMMUNE DE LOPERHET AU S.I.V.U. POUR
LA GESTION DE LA
M.A.P.A. DU PAYS DE
DAOULAS

Accord du conseil municipal pour l'adhésion de la commune de LOPERHET au Syndicat intercommunal pour la gestion de la MAPA de Daoulas.

MAISON D'ACCUEIL
DES PERSONNES
AGEES DE DAOULAS
(MAPA)

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE - PARTICI-PATION DES COMMU-NES

Le comité syndical de la MAPA s'est déclaré favorable à la mise en place d'un service de portage des repas à domicile au bénéfice des personnes âgées du canton.

L'investissement initial serait de l'ordre de 300.000 F provenant de la subvention du Conseil Général (80.000 F), de la participation des communes (17 F par habitant) et des emprunts.

Le coût de ce service pour les personnes intéressées serait de 42 F (environ) par plateau, un plateau suffisant pour deux repas.

Considérant que ce service peut contribuer au maintien des personnes âgées à domicile, le conseil municipal donne son accord de principe pour le lancement de cette opération (13 voix "pour", 2 abstentions) et prévoit une inscription de 25.000 F au budget.

TRAVAUX EAU - PRO-GRAMME 1995

PROGRAMME DE REN-FORCEMENT DU RESEAU (100.000 F HT)

Le Maire présente au conseil municipal le dossier de tranche relatif aux travaux d'alimentation en eau potable subventionnés par le Département au titre du programme 1995.

Ces travaux concernent la reprise de branchements de Camen au Rohou/Kernisi et sont estimés à 100.000 F H.T.

Accord du conseil municipal qui adopte le dossier technique présenté et sollicite du Département les subventions correspondantes.



TRAVAUX D'ALIMEN-TATION EN EAU POTA-BLE - MISE EN EXPLOI-TATION DU NOUVEAU FORAGE ET PROTEC-TION DE LA NOUVELLE RESSOURCE

Le conseil municipal adopte le dossier technique pour les travaux de mise en exploitation du nouveau forage et de la protection de la nouvelle ressource.

Pour ces travaux estimés à 170.000 F H.T., le conseil municipal sollicite la participation du Département et décide à l'unanimité de reconduire les crédits nécessaires au financement de l'opération.

TARIFS COMMUNAUX 1996

Cantine (+ 2,5%):

- Repas "enfant" : 15,80 F

- Repas "adulte" : 23,70 F (effet après vacances scolaires de Pâques 1996)

Cimetière:

Concession pour 2 m2:

- 10 ans : 350 F

- 30 ans : 850 F - 50 ans : 1.400 F

Columbarium (tarifs inchangés)

- 5 ans : 2.500 F

- 15 ans: 4.000 F

- 30 ans: 5.500 F

Epandage des cendres au jardin du souvenir : 200 F

RUBRIQUES PRATIQUES_

TOUR DE GARDE DES MEDECINS

Dimanche 07 avril	DR. BOUTET	DAOULAS	2 98.25.84.81.
	DR. RENAUDIN	L'HOPITAL	2 98.20.01.86.
Lundi 08 avril	DR. VANNIER	LOPERHET	2 98.07.10.07.
	DR. ROHAN	LE FAOU	2 98.81.95.55.
Dimanche 14 avril	DR. BILLANT	DAOULAS	2 98.25.83.93.
	DR. PAUGAM	SIZUN	2 98.68.80.05
Dimanche 21 avril	DR. FARCY	LOGONNA	2 98.20.65.06
	DR. CRENN	SIZUN	2 98.68.82.92
Dimanche 28 avril	DR. BESANCON	DAOULAS	2 98.25.83.36
	DR. MEFFRE	HANVEC	2 98.21.93.69.
Mercredi 01 mai	DR. BOUTERAON	LOPERHET	2 98.07.10.07.
	DR. HENRY	LE FAOU	2 98.81.95.55.
Dimanche 05 mai	DR. OLIVIER	DAOULAS	2 98.25.80.03.
	DR. RENAUDIN	L'HOPITAL	2 98.20.01.86.

N°TEL. GENDARMERIE DAOULAS: 17

N°TEL. POMPIERS LE FAOU: 18

N°TEL. SERVICE AIDE MEDICALE URGENCE (SAMU): 15 N°TEL. CROSS CORSEN (SAUVETAGE EN MER): 98.89.31.31.

TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS

Dimanche 7 avril	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 8 avril	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 14 avril	Pharmacie COAJOU	LOPERHET
Lundi 15 avril	Pharmacie LE MAD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 21 avril	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 22 avril	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 28 avril	Pharmacie COEURDRAY	DIRINON
Lundi 29 avril	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Mercredi 1er mai	Pharmacie COEURDRAY	DIRINON
Dimanche 5 mai	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL
Lundi 6 mai	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL

URBANISME_

DECLARATION DE TRAVAUX

NOM Prénom	Lieu	Nature travaux	Date autorisation
GALERON Roger	1, rue de Kerjean	Sas	15.03.1996
LE CANN Albert	Sainte Marguerite	Bardage pignon	19.03.1996
PERON René	80, rte. des trois prats	Pose vélux	28.03.1996

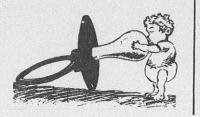
PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM Prénom	Lieu	Nature travaux	Date autorisation
E.A.R.L. LE MOAL	Porsbeac'h	Magasin conditionnement	13.03.1996
LE NONES Franck	7, rue de Kerliver	Modification habitation	29.03.1996

ETAT-CIVIL.

NAISSANCES

Ronan ASSENSION, Sainte Mar- Jacques CALVEZ, 79 ans, domi- On nous prie d'annoncer le décès guerite, né le 6 mars 1996 à Brest.



DECES

cilié à "le Mengleuz", décédé le 9 de Marie Yvonne MALLEJAC mars 1996 à Landerneau.

On nous prie d'annoncer le décès décédée à Plougastel le 30 mars de Marie Anne MALLEGOL 1996. veuve SALAUN, domiciliée à Brest, décédée à Brest le 26 mars 1996

veuve CALVEZ, domiciliée à la maison de retraite de Plougastel,

ADIOS AMIGO, ADIEU CHATEAU D'EAU



A soixante ans et après avoir été la fierté de mes concitoyens, il était temps pour moi et pour eux que je disparaisse de leur environnement car l'état de mes artères en béton ne cessait de se dégrader et de château d'eau, je n'avais plus que l'apparence depuis déjà une vingtaine d'années.

Mon histoire a sans doute été consignée dans des documents officiels, disparus hélas lors de la seconde guerre mondiale mais elle est certainement gravée dans la mémoire des anciens logonnais. L'un prétend que j'ai vu le jour sous la truelle de maçons italiens en 1935/36....L'autre que ce serait en 1938 par telle entreprise.... La rumeur, le bouche à oreille ne sont

pas toujours fidèles : les débats sont ouverts ! En tous les cas, j'ai été construit pour servir de réserve d'eau aux maisons du Bourg et à l'usine de conserves de Frédéric Madec au Moulin-Mer.

D'une capacité d'environ 80 m3, j'étais rempli d'abord à partir du puits foré sous mes pieds et ensuite, au fur et à mesure des besoins et exigences des logonnais, à partir de la source coulant près du lavoir de Camen; on peut voir encore les vestiges de l'installation de pompage.

Durant la guerre 39/45, ma situation dominante m'a vu la déplaisante tâche de supporter une mitrailleuse antiaérienne allemande, heureusement vite remplacée par une puissante sirène d'alarme.

En 1962/63, la commune de Logonna se dote d'un réseau d'eau capable de desservir tous ses habitants. Dès lors mon sort est scellé. Je suis irrémédiablement abandonné pour être remplacé par un, puis deux réservoirs d'une contenance totale de 590 m3, juchés et dissimulés, car ils n'ont ni mon élégance ni ma sveltesse, sur les hauteurs du ménez compas, au-dessus de Goasven.

Les dernières tempêtes m'ont tellement ébranlé que mes amis les élus ont décidé de mettre fin à ma lente dégradation. Ils ont choisi deux entreprises expertes en la matière "Liziard de Landerneau et S.T.P.I. de Guilers", pour me faire disparaître, en douceur, du ciel de Logonna.

PERMANENCE DU COMITE DEPARTEMENTAL D'HABITAT RURAL ET URBAIN

Vous avez des travaux à effectuer sur votre habitation, vous pouvez bénéficier de subventions. Permanence en Mairie de Logonna le deuxième mercredi de chaque mois entre 13 h 30 et 14 h 30.

REUNION DES JEU-NES (11/15 ans)

Une réunion aura lieu le mercredi 10 avril 1996 à 18 heures en salle polyvalente. Elle a pour but la mise en place d'une structure pour l'animation des jeunes durant les vacances scolaires. Il serait souhaitable que les parents et enfants soient présents.

ANNUAIRES TELEPHONIQUES 1995

Vous avez reçu ou vous allez recevoir votre annuaire 1996.

France Telecom avec le concours de la C.U.B. organise un ramassage des annuaires 1995 au profit des enfants autistes.

Vous pouvez déposer votre ancien annuaire à l'agence postale de Logonna.

LE COIN DES ASSOCIATIONS_



A.S.LOGONNA (FOOT)

Programme Equipe A:

14 avril : Va à Dirinon à 13 h 30.

21 avril: Reçoit Le Faou à 15 h 30.

5 mai : Va à Kerhuon (stade) à 13 h 30

12 mai : Reçoit Guipavas (G.D.R.) à 15 h 30.

ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS

Les associations d'anciens combattants du canton de Daoulas et de ses environs organisent les 23,24 et 25 avril 1996, un voyage sur les plages de débarquement en Normandie avec visite de Mémorial, érigé à Caen, pour la paix.

Les camarades et les particuliers intéressés doivent s'inscrire, avant le 9 avril, dernier délai, auprès de Mr. Pierre MAZE, 4, place Jean Pierre Le Scour à Daoulas \$\mathbb{2}\$98.25.85.12. Priorité sera donnée aux anciens combattants dans les inscriptions dont le nombre pourrait être limité.

CLUB CULTURE ET LOISIRS

Activités du club :

mardi 2 avril : "connaissance du monde" - les Alpes - au Quartz. Départ du club à 13 h 30.

mardi 9 avril : Cuisine + travaux en cours. Broderie vieux gréements.

mardi 16 avril et mardi 23 avril : vacances scolaires (pas de club).

mardi 30 avril : Sortie pédestre. Promenade à L'Hôpital-Camfrout.

mardi 07 mai : Bricolage et travaux en cours. Finitions.



PLAISANCIERS DE LO-GONNA

Réunion des pêcheurs plaisanciers de Logonna le samedi 20 avril à 17 h 00 en salle polyvalente pour les adhérents et non adhérents.

Ordre du jour : Informer chacun sur les objectifs de l'association et les moyens mis en oeuvre.

CENTRE NAUTIQUE MOULIN-MER

Le centre nautique de Moulin-Mer organise une formation "carte mer".

Date des cours : du 15 au 19 avril 1996.

Pratique: tous les jours de 18 à 19 h

Théorie: tous les soirs de 20 à 22 h

Coût: 500 F.

Renseignements au C.N.P.A. \$\mathbb{\textit{298.20.62.65}}.

COMMUNIQUE DE LA PAROISSE

Au mois d'avril, la messe du samedi a lieu à Daoulas à 18 h, celle du dimanche à Logonna à 10 h 30.

Horaires des cérémonies de la semaine sainte :

- à Daoulas : Célébration pénitentielle mardi 2 avril à 15 h et vendredi 5 avril à 20 h 30 ; messe jeudi 4 avril à 19 h et veillée pascale samedi 6 avril à 21 h.
- à Logonna : Célébration pénitentielle vendredi 5 avril à 15 h et messe de Pâques dimanche 7 avril à 10 h 30.
- à Logonna également : 1ère communion le jeudi de l'ascension, 16 mai à 10 h 30 et Profession de Foi le dimanche 2 juin à 10 h 30.

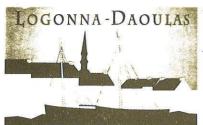


CANOE-KAYAK

Le club de canoë-kayak des alligators de Landerneau avec la commune de L'Hôpital-Camfrout souhaite mettre en place une animation canoë-kayak l'été prochain sur le site de Tibidy. Les garçons et filles de 10 à 17 ans, sachant nager, sont concernés par cette activité. Les inscriptions sont à effectuer avant le 13 avril 1996 en Mairie de L'Hôpital-Camfrout.

COURSE CYCLISTE

L'Etoile Cycliste de Landerneau organise le dimanche 28 avril 1996 la course Landerneau - Daoulas avec comme fin de course trois tours du circuit Goasven/Prat-andour/Daoulas.



LOGONNA-DAOULAS LOGONNA Infos

MAI 1996

Petite pluie de mai rend les gens gais. La raison nous trompe plus souvent que la nature."Vauvenargues"

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 1996

COMPTES ADMINIS-TRATIFS 1995

1- COMMUNE

Fonctionnement:

 dépenses 5.136.662,17

- recettes 5.376.610,01

 excédent 239.947.84

Investissement:

- dépenses : 1.994.079,86

2.180.069,99 - recettes :

- excédent : 185.990,13

Excédent global: 425.937,97

Restes à réaliser investissement:

- dépenses :

901.666

- recettes :

730,500

SERVICE DES EAUX

Section d'exploitation:

- Dépenses : 852.218,15

- Recettes: 987.619.72

- Excédent : 135.401.57

Section d'investissement :

- Dépenses : 231.785,74

287.813,40 - Recettes:

- Excédent : 56.027.66

Excédent global: 191,429,23

EMPRUNTS 1996

Le Maire fait savoir à l'assemblée que le Crédit Agricole propose actuellement aux collectivités locales des prêts aux taux très intéressants de 6,40%

(remboursement mensuel), 6.45% (remboursement trimestriel) sur 10/12 ans ou 6.65% sur 15 ans.

Le conseil municipal autorise le Maire à poursuivre les démarches auprès de cet établissement bancaire pour la réservation d'une enveloppe d'emprunt aux conditions précitées.

SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accord unanime du conseil municipal pour le versement d'une subvention de 10.000 F au budget du C..C.A.S.S.

VOTE DES TAUX COMMUNAUX 1996

Le Maire expose qu'une majoration des taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti a été retenue par la commission des finances lors de l'élaboration du budget.

Cette majoration des taux (5%) permettrait un produit supplémentaire de l'ordre de 100.000 F. Le Maire rappelle l'augmentation importante des contingents départementaux depuis quelques années (incendie et aide sociale) sans qu'il y ait eu augmentation des taux communaux pour y faire face.

Les taux proposés sont retenus à l'unanimité :

TAXE	TAUX 1995	TAUX 1996	PRODUIT ATTENDU
- Taxe habitation	12,96%	13,61%	1.109.215
- Foncier bâti	17,68%	18,56%	987.206
- Foncier non bâti	37%	37%	124.320
- Taxe professionnelle	15%	15%	50.538
		TOTAL	2.271.279

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 1996_

AVIS AU PROJET D'EX-TENSION D'UN POU-LAILLER A LOGONNA-DAOULAS AU LIEU-DIT "HELLEN"

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'objet du dossier de Mr. Gérard TROMEUR:

- doublement de la capacité de l'élevage de "Héllen". A ce jour 9000 dindes ou 27000 poulets sur une surface de 1200 m2.
- extension par doublement de la surface, ce qui porterait l'effectif à 18000 dindes ou 54000 poulets.
- abandon du poulailler de Roudourou d'une superficie de 500 m2.

Le conseil municipal doit se prononcer sur le dossier de droit d'exploiter déposé par Mr. Gérard TROMEUR.

Le Maire rappelle qu'une enquête publique s'est déroulée sur la commune du 26 février 1996 au 26 mars 1996. Les conclusions du commissaireenquêteur ne sont pas connues à ce jour.

Le Maire fait savoir que les communes voisines concernées par le plan d'épandage se sont prononcées "contre":

- L'HOPITAL-CAMFROUT
- DAOULAS
- SAINT-ELOY

a voté "pour" :

- IRVILLAC

Le Maire note qu'une réunion de travail consacrée à ce sujet faisait apparaître un sentiment défavorable au projet, notamment sur le fond Après ces rappels, le Maire donne la parole à M. Roger CREISMEAS.

Roger CREISMEAS viceprésident du Syndicat de Transport d'eau de Daoulas note qu'une majorité d'élus de toutes tendances siégeant à ce syndicat estime qu'il devient urgent de protéger notre ressource en eau potable ainsi que l'eau de la rade de Brest et que la première mesure à prendre est de contenir l'extension des sources de pollution.

Le Maire propose de voter sur le texte qui a été rédigé à l'issue de la réunion de travail, texte traduisant le sentiment général se dégageant de cette réunion.

Il signale que si le 1/3 du conseil (5 membres) souhaite un vote à bulletin secret, cette procédure sera adoptée.

Cinq conseillers demandent le vote à bulletin secret.

Le Maire propose le texte suivant.
Considérant

- 1. que le projet présenté propose le stockage des fumiers sur certaines parcelles et non pas sur une aire couverte.
- 2. qu'une étude commandée par la commune en 1981, montre dans sa carte d'aptitude une mauvaise disposition du sol de LOGONNA à l'épandage, il paraît alors surprenant que l'étude agropédologique réalisée lors du projet présenté classe 70% des terrains proposés à l'épandage en aptitude 3 (bonne aptitude).

- 3. que les eaux de la rade de Brest, dont Logonna est commune littorale, connaissent déjà une forte teneur en nitrate, en coliformes fécaux, en pesticides, etc... bien que le canton de Daoulas ne soit pas aujourd'hui inclus dans une zone d'excédents structurels, ce projet d'extension et ceux à venir de régularisation d'élevages ne feraient qu'aggraver la détérioration des eaux.
- 4. que la Bretagne accueille sur son territoire 65% du cheptel français porcin et 55% de la production avicole française.
- 5. que la concentration en nitrate des eaux de Pont ar Bled est passée de 17 mgr./l en 1971 à 42 mgr./l en 1994.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus et à la question "êtes-vous favorable à l'extension d'un poulailler à Logonna-Daoulas au lieu-dit Hellen", le conseil municipal de Logonna-Daoulas, par

- 12 "non"
- 1 abstention,
- 2 blancs

donne un avis défavorable au projet d'exploiter un poulailler supplémentaire à Logonna au lieu-dit "Hellen" et demande à Mr. le Préfet du Finistère de rejeter ce projet.

Le compte rendu intégral de ce conseil municipal est affiché sur le panneau d'affichage près de la Mairie

COMMUNIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU/DAOULAS.

Le budget 1996 de la communauté a été voté à l'unanimité lors de la réunion du conseil communautaire qui s'est tenue le 22 mars à LOPERHET.

BUDGET GLOBAL

FONCTIONNEMENT	26 485 000
INVESTISSEMENT	36 819 700
TOTAL	63 304 700

PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES

- Réserves foncières
- Ateliers-relais sur la zone de Croas ar Neizic en SAINT THONAN
- Réaménagement du centre nautique de Moulin Mer en LOGONNA-DAOULAS
- F Viabilisation de la zone économique de Mescoat à Landerneau, création d'une pépinière
- Acquisition de véhicules et matériels au service Répurgation
- Réaménagement du hall de la piscine

ACTIONS DE PROGRES POUR 1996

- Meilleure répartition de l'action économique sur le territoire communautaire
- Implication plus forte dans le tourisme par une aide accrue à l'Agence de Développement Economique et Touristique du pays de Landerneau-Daoulas
- Renforcement des filières de recyclage des déchets
- Amélioration de l'information

LA FISCALITE COMMUNAUTAIRE EN 1995

Montant total des impôts et taxes communautaires entièrement recouvrés par la fiscalité additionnelle (19 200 000 F)

Taux des 4 taxes	Taxe d'Habitation	3,10 %
A Laboratoria de la Companya de la C	Taxe sur le Foncier Bâti	3,38 %
	Taxe sur le Foncier Non Bâti	8,44 %
	Taxe professionnelle	2,86 %

Enlèvement des ordures ménagères, service déchetterie : Pas de taxe ou de redevance particulière

LA FISCALITE COMMUNAUTAIRE EN 1996

Montant total des impôts et taxes communautaires entièrement recouvrés par la fiscalité additionnelle (18 000 000 F) soit une baisse de 6,25 % par rapport à 1995

→ Recouvré pour moitié :

- par la fiscalité additionnelle

Taux des 4 taxes	Taxe d'Habitation	1,40 %
	Taxe sur le Foncier Bâti	1,53 %
	Taxe sur le Foncier Non Bâti	3,81 %
	Taxe professionnelle	1,29 %

- par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

(dépenses relatives au service "ordures ménagères" et "déchetteries")

LE COIN DES ASSOCIATIONS

SECOURS CATHOLIQUE

-Caritas France_

SECOURS CATHOLI-OUE

"Une plage, un champ, ils ne savent pas à quoi cela ressemble".

Chaque année des milliers d'enfants ne quittent jamais leur cité et ont pour tout horizon de vacances le béton et la rue.

L'Accueil Familial de Vacances (A.F.V.) du Secours Catholique est une des réponses pour lutter contre cette pauvreté: Tous les ans 135 enfants de 4 à 14 ans sont accueillis dans des familles du département, à la ville ou la campagne durant le mois de juillet. Ils viennent du Nord ou de la région rennaise.

Ce qu'il faut à ces enfants c'est de l'affection et du temps pour les écouter. Il faut aussi leur montrer une autre façon de vivre : beaucoup d'entre eux sont mal nourris, beaucoup de parents sont au chômage, beaucoup d'enfants n'ont plus de repères familiaux (couples séparés...)

Mais les familles d'accueil ne sont pas assez nombreuses et nous faisons appel à vous. Vous aussi, vous pouvez beaucoup pour ces enfants. Renseignements au 98.85.25.57.

CLUB CULTURE ET LOISIRS

Programme du mois:

07 mai : finition des travaux en cours.

14 mai : visite du musée de Plougastel.

21 mai: cuisine.

28 mai : sortie cinéma.



C.P.I.N. GORRE ME-NEZ LOPERHET

Dimanche 12 mai 1996 : "Les plantes et leurs usages"

Connaître les utilisations médicinales ou culinaires de notre flore, , n'est-ce pas renouer avec la nature un lien étroit dont nous avons besoin ?

Rendez-vous des amateurs sur le parking de la Mairie de Loperhet à 14 h 00.



ASSOCIATION LOG'ADO

Cette association nouvellement créée (assemblée générale du 16 avril 1996) a pour but de proposer des activités encadrées durant les congés scolaires aux jeunes de 11 à 15 ans.

Activités proposées durant les vacances de Paques : Une journée au centre nautique de Moulin-Mer (gratuit), après-midi à la patinoire (20 F). Cotisation annuelle : 10 F.

Le bureau de l'association est composé de :

- Présidente : Isabelle TRIVIDIC,
- Secrétaire : Nicole GUERMEUR,
- Trésorière : Brigitte LE BRAS.

Renseignements complémentaires : 298.20.61.22.



ASSOCIATION DES I.M.C. - FOYER DE KERIVIN

L'association des Infirmes Moteurs et Cérébraux du Finistère recherche des bénévoles pour accompagner les résidents des établissements de Dirinon dans leurs sorties (cinéma, concert, week-end de détente....). Renseignements au CAT de Kérivin, Dirinon, \$\mathbb{2}\text{98.21.62.61}.



ASSOCIATION AIDE A
DOMICILE EN MILIEU RURAL

Aide à la famille

A l'occasion d'une naissance, d'une maladie d'un parent ou d'un enfant, d'une hospitalisation, d'une surcharge familiale ou fatigue, d'un accident, d'une séparation familiale....,une



LOGONNA-DAOULAS LOGONNA Infos

JUIN 1996

Nº99

Qui en juin se porte bien, au temps chaud ne craindra rien. Ce n'est pas la vache qui beugle le plus fort qui a le plus de lait (proverbe)

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59 CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 1996

TRAVAUX DE VOIRIE -PROGRAMME 1996

Le Maire propose de lancer un appel d'offres groupé pour les travaux routiers prévus au programme 1996 sur la commune. L'aménagement du carrefour de Prat-an-dour et la partie en affaissement de la route de Porsbeach seraient retenus en tranches fermes.

En fonction des prix obtenus, seraient retenus en tranches conditionnelles les travaux de finition de la route de Porsbeach et, pour tout ou partie, les travaux sur la VC5 (de Gorre-ar-c'hoat au Scoet) et sur la VC2 (du Bourg vers L'Hôpital-Ct.).

Accord du conseil municipal pour le lancement d'un appel d'offres groupé, à l'unanimité.

REGULARISATION D'UN ELEVAGE PORCIN SCEA KERDONCUFF A IRVILLAC: AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire rappelle tout d'abord les raisons, liées prioritairement à la protection de la qualité de l'eau ainsi qu'à la protection de la rade de Brest, qui ont amené le conseil municipal du 5 avril 1996 à se prononcer défavorablement dans un précédent dossier (projet d'extension d'un poulailler à Hellen en Logonna-Daoulas). Il pré-

sente ensuite le dossier de régularisation SCEA Kerdoncuff, pour autorisation d'exploiter. L'effectif actuel est de 1228 sujets dont 780 truies pour une autorisation portant sur 166 truies et 1680 porcs.

Le point de vue des élus invités à s'exprimer sur le sujet laisse apparaître une inquiétude due à l'importance d'une telle concentration (production annuelle de l'ordre de 14.000 porcelets); les élus souhaitent une répartition plus cohérente des autorisations d'exploiter sur le territoire pour éviter les concentrations localisées ainsi que l'abandon des élevages intensifs au profit d'élevages de taille raisonnable et disséminés.

L'impact des élevages industriels sur le plan économique est difficilement chiffrable et reste difficilement maîtrisable sur l'environnement

Des membres de la SCEA concernée présents dans la salle souhaitant prendre la parole, Monsieur le Maire interrompt la séance pour leur permettre de s'exprimer. Après cet exposé rapide et très technique la séance reprend et le Maire invite le conseil à se prononcer sur la question suivante:

"Etes-vous favorables à la régularisation d'un élevage porcin à Traon Névézec à IRVILLAC par la SCEA KERDONCUFF? Ce vote donne le résultat suivant :

Contre: 13 voix Abstentions: 2 voix

REALISATION D'UN EMPRUNT DE 500.000 F AUPRES DU CREDIT AGRICOLE

Accord du conseil municipal pour autoriser le Maire à contracter un emprunt de 500.000 F au près du Crédit Agricole (6,65% sur 15 ans, remboursement trimestriel) pour financer divers travaux d'investissement.

TRAVAUX DE RESTAU-RATION DE L'EGLISE PAROISSIALE - DE-MANDE DE SUBVEN-TIONS

Un premier diagnostic sur l'état de l'église a été établi par Monsieur LE MOEN, architecte, à la demande de la municipalité.

De nombreux travaux sont à entreprendre rapidement sur l'édifice (murs et clocher) ainsi que sur les cloches et les vitraux.

D'autres travaux, à titre préventif ou d'ordre esthétique, sont également à envisager (couverture, peinture, menuiseries...).

Compte tenu de l'importance des travaux, la réalisation devra être programmée sur

RUBRIQUES PRATIQUES___

TOUR DE GARDE DES MEDECINS

Dimanche 2 juin	DR. BILLANT	DAOULAS	2 98.25.83.93.
	DR. RENAUDIN	L'HOPITAL-CT	2 98.20.01.86.
Dimanche 9 juin	DR. OLIVIER	DAOULAS	3 98.25.80.03.
	DR. ROHAN	LE FAOU	8 98.81.95.55.
Dimanche 16 juin	DR. VANNIER	LOPERHET	2 98.07.10.07.
	DR. PAUGAM	SIZUN	2 98.07.10.07.
Dimanche 23 juin	DR. BOUTET	DAOULAS	2 98.25.84.81.
	DR. MEFFRE	HANVEC	2 98.21.93.69.
Dimanche 30 juin	DR. FARCY	LOGONNA	2 98.20.65.06.
	DR. CRENN	SIZUN	2 98.68.82.92.
Dimanche 07 juillet	DR. BESANCON	DAOULAS	2 98.25.83.36.
	DR. HENRY	LE FAOU	2 98.81.95.55.

N°TEL. GENDARMERIE DAOULAS: 17

N°TEL. POMPIERS LE FAOU: 18

N°TEL. SERVICE AIDE MEDICALE URGENCE (SAMU): 15

N°TEL. CROSS CORSEN (SAUVETAGE EN MER): 98.89.31.31.

TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS

Dimanche 2 juin	Pharmacie CAILLEAU	DAOULAS
Lundi 3 juin	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 9 juin	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 10 juin	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 16 juin	Pharmacie COAJOU	LOPERHET
Lundi 17 Juin	Pharmacie LE MAD	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 23 juin	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 24 juin	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 30 juin	Pharmacie COEURDRAY	DIRINON
Lndi 1er juillet	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL-DAOULAS
Dimanche 7 juillet	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL-DAOULAS
Lundi 8 Juillet	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL-DAOULAS

URBANISME_

DECLARATION DE TRAVAUX

NOM Prénom	Lieu	Nature travaux	Date autorisation
RUFFET Jean Claude	Clégueriou	Abri-jardin	07.05.1996
LEOST Denise	12, rue Gorre-ar-c'hoat	Abri-voiture	07.05.1996
CAMIO Paul	Gorréquer	Abri-jardin	14.05.1996
GIDEL Jacques § Phil.	Pointe du château	Abri-jardin	14.05.1996
ROBERT Sylvain	Kernisi	Modification habitat.	29.05.1996

PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM Prénom	Lieu	Nature travaux	Date autorisation
BERNARD Daniel	Le Roz	Habitation	24.05.1996
SIOU Henri	Ile Grise	Extension habitation	24.05.1996

ETAT-CIVIL ____

NAISSANCES

Samuel LE BIHAN, 1, route de l'anse du Bourg, né à Landerneau, le 2 mai 1996.



MAISON D'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES DE DAOULAS PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

A partir du lundi 3 juin 1996, le service de portage des repas à domicile se met en place sur les communes de DAOULAS, LOPERHET, ST. URBAIN, IRVILLAC, HANVEC, ST ELOY, L'HOPITAL-CT. et LOGONNA.

C'est un service qui permet à la personne desservie de prendre tous les jours ses repas chez elle.

La préparation des repas est effectuée par la MAPA du pays de DAOULAS. La livraison se fait trois fois par semaine (lundi, mercredi, vendredi).

Les repas sont livrés dans des barquettes scellées. Les menus de régime sont assurés. Dès réception, les barquettes sont placées au réfrigérateur.

Les repas comprennent : un potage, un hors d'oeuvre, une viande ou un poisson, des légumes, un fromage (ou un feuilleté ou un laitage), un dessert, du beurre, du pain, une boisson.

Le forfait journalier est fixé à 45 F pour une personne seule et à 80 F pour un couple.

A l'heure des repas, il faut simplement déposer les barquettes dans le petit four dont un seul bouton est à pousser. Ce petit four est fourni moyennant une caution de 500 F.

Qui peut bénéficier du service :

- les personnes âgées,
- les personnes handicapées ou convalescentes.
- les personnes de retour à domicile après hospitalisation,
- les personnes souffrant de fatigue morale ou physique.

Renseignements complémentaires en Mairie ou à la MAPA de DAOULAS \$\mathbb{R}\$ 98.25.94.00



DES

RAMASSAGE ENCOMBRANTS

Mardis 4 juin et 2 juillet.

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE DE DAOULAS

Horaires d'ouverture

- Lundi, mercredi, samedi de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.
- Vendredi de 14 à 19 h.



OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE LANDERNEAU/ DAOULAS

L'office du tourisme du Pays de Landerneau/Daoulas a édité une brochure aui "23 s'intitule sentiers de randonnée au de pays Landerneau-Daoulas" (dont une page concernant notre commune). Il est en vente sur Logonna au bar/tabac "Le Celtic" au prix de 50 F.

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE

Les inscriptions pour l'école maternelle auront lieu les

mardis 4,11 et 18 juin de 16 h 30 à 17 h 30 et sur rendezvous au 98.20.60.11. (de 11 à 12 h et de 15 h 30 à 16 h 30). Se munir d'une fiche individuelle d'état-civil et du carnet de santé de l'enfant.

CANTINE MUNICIPALE

Menus du 17 au 21 juin

Lundi 17 juin

Crêpe paysanne Omelette au fromage Courgettes persillées Fruit

Mardi 18 juin

Salade des îles Rôti de porc Haricots verts Flan

Jeudi 20

Betteraves citronnette hachis parmentier Salade verte Crèmé au chocolat

Vendredi 21 iuin

Salade mimolette
Langue de boeuf
Semoule de couscous
Mirabelles au sirop

COMITE DEPARTEMENTAL D'HABITAT RURAL ET URBAIN

La permanence de Mademoiselle MORVAN du C.D.H.R.U. qui devait se tenir le deuxième mercredi du mois (12 juin) est reportée au mercredi 19 juin entre 13 h 30 et 14 h 30.



La rivière: Un milieu aquatique d'importance dont la faune particulière nous renseigne sur la qualité de l'eau. Le bord de mer: La rade de Brest recèle des richesses insoupçonnées tant du point de vue du paysage que du point de vue écologique. Une balade pour connaître davantage ce site exceptionnel.

L'exposition se tiendra au 1er étage de la Maison des associations "Stérédenn" à Loperhet. Elle sera ouverte de 14 à 15 h et de 17 à 18 h. Les sorties s'organiseront à partir de 15 h au départ de la maison des associations "Stérédenn".

Ces sorties sont gratuites et s'adressent à tous. Néanmoins une cotisation annuelle et familiale à l'association de 50 F yous sera demandée.

HALTE GARDERIE "LES MESANGES A DIRI-NON"

La halte garderie accueille les enfants de 3 mois à 6 ans selon le désir des parents aux horaires suivants :

- Mardi 13 h 15/17 h 30
- Mercredi 8 h 30/12 h 00
- Jeudi 13 h 15/17 h 30
- Vendredi 09 h/11 h 45 et 18 h 15/17 h 30.

Chaque dernier vendredi du mois la halte-garderie est ouverte en continu de 09 h à 17 h (repas compris).

Tarif: 9 F de l'heure.

Les enfants à la halte se retrouvent dans un cadre agréable au sein d'un petit groupe. De nombreuses activités sont proposées, ils font l'apprentissage d'une séparation en douceur, deviennent autonomes et se préparent à l'école. Renseignements complémentaires : \$\alpha 98.07.14.06\$. La halte-garderie demeurera ouverte tout

le mois de juillet.

Une porte ouverte est organisée le samedi 1er juin de 14 à 17 h.



La toute jeune association des adolescents de Logonna (Log'ado) fait appel aux habitants de la commune pour meubler son foyer (télé, magnétoscope, jeux vidéo, informatique, chaîne hifi, canapé, armoire, table basse, B.D., livres....)

Afin de subventionner les activités, une brocante est prévue sur le marché de Daoulas le 30 juin. Si vous possédez des objets hétéroclites, contactez-nous au 98.20.61.22. ou donnez les aux jeunes de votre quartier. Merci d'avance.



A.S. LOGONNA (FOOT)

Assemblée générale: samedi 8 juin à 17 h 00 en salle polyvalente. Présence souhaitée des joueurs, dirigeants, parents de jeunes, sympathisants et de toutes personnes désirant participer à la vie du club.

Signature des licences saison 96/97, toutes catégories le dimanche 23 juin de 10 à 12 heures aux vestiaires du stade de Beg-avel.

CONCOURS PETANOUE

DE

L'A.S. Logonna organise un concours de pétanque (en doublettes) le dimanche 16 juin à partir de 14 h 30 sur le parking de Ruliver.

ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES ECOLE PUBLIQUE

L'association des parents d'élèves de Logonna organise la kermesse de l'école le dimanche 9 juin.

Des gâteaux seront en vente à partir de 11 heures. La kermesse débutera à 14 heures. Un spectacle sera proposé à partir de 15 h.

- à l'affiche :
- chants et danses interprétés par les enfants des écoles primaire et maternelle,
- extraits de pièces de théatre classique présentés par la troupe des saltimbanques (enfants de Logonna et Daoulas).

UN DEMI SIECLE, ÇA SE FÊTE

Les personnes nées en 1946 sont invitées à se retrouver le 15 juin 1996 à 20 h, 30 en salle des anciens pour envisager l'organisation d'un repas des cinquantenaires.

Associations sportives, culturelles, ce journal est aussi le votre, si vous désirez y participer, envoyez-nous vos informations, elles seront publiées mensuellement



LOGONNA Infos

JUILLET 1996

Nº100

La santé est le trésor le plus précieux et le plus facile à perdre ; c'est cependant le plus mal gardé "Chauvot de Beauchêne" Les jours se suivent pas à pas mais ne se ressemblent pas.

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, RUE AR MOR - 29460 LOGONNA DAOULAS - Tél. 98.20.60.98 - Fax : 98.20.68.59

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 1996_

SUBVENTIONS

Accord du conseil municipal pour les propositions de répartition des subventions étudiées par la commission des finances.

A.S.L	5.000
Ecole Publique (arbre de noël)	3.300
Ecole Publique (classe de mer)	500
AEP DIWAN	400
ASSOCIATION DES ANCIENS	1.000
SPORT BIEN ETRE	700
SOCIETE CHASSE DE LOGONNA	900
AAPP PECHE DAOULAS	300
ARCHERS LOGONNAIS	500
SECOURS POPULAIRE DAOULAS	1.000
SECOURS CATHOLIQUE	1.000
CROIX ROUGE LANDERNEAU	500
VIE LIBRE	300
IMC FINISTERE	3.500
CLUB CULTURE ET LOISIRS	1.000
ASSOCIATION LE PETIT CINE	500
ASS MAIRES DU CANTON	700
AMICALE COMMUNAUX LOGONNA	9.000
DDEN CANTON DAOULAS	100
COLLEGE COAT MEZ	1.600
AR FROUD BIRVIDIG	200
S.P.R.E.V	500
ECOLE DE MER MOULIN MER	1.250
S.O.S AMITIE	300
EAU ET RIVIERE BRETAGNE	300
AEP ECOLE N.D DES FONTAINES	500
LOG'ADO	1.000
ASS AIDES MENAGERES DAOULAS	300
JUDO CLUB DE DAOULAS	1.000
KAZD DALL (à titre exceptionnel)	500
ASS AGIR CONTRE LE CHOMAGE	200
CHORALE KAN AR VAG	400
ASS VISITEURS DE PRISON	200

Concernant le procès-verbal de la séance du 20 Mai 1996, Monsieur Guy GUERMEUR demande à apporter des précisions à la motion sur les épandages des lisiers:

il fait remarquer qu'il y a encore des agriculteurs à LOGONNA, que la vocation touristique de la commune ne doit pas les exclure et il regrette qu'il soit fait un amalgame entre pollution et agriculture.

Il lui est répondu que les élus souhaitent avant tout le respect des lois en matière d'épandage et que le conseil ne peut que souhaiter le développement d'une agriculture respectueuse de la réglementation.



RUBRIQUES PRATIQUES_

TOUR DE GARDE DES MEDECINS

Dimanche 07 juillet	DR. BESANCON	DAOULAS	2 98.25.83.36.
***	DR. HENRY	LE FAOU	2 98.81.95.55.
Dimanche 14 juillet	DR. BOUTERAON	LOPERHET	2 98.07.10.07.
22	DR. RENAUDIN	L'HOPITAL	2 98.20.01.86.
Dimanche 21 juillet	DR. BOUTET	DAOULAS	2 98.25.84.81.
	DR. ROHAN	LE FAOU	2 98.81.95.55.
Dimanche 28 juillet	DR. OLIVIER	DAOULAS	2 98.25.80.03.
	DR. PAUGAM	SIZUN	2 98.68.80.05.
Dimanche 04 août	DR. VANNIER	LOPERHET	28 98.07.10.07.
	DR. CRENN	SIZUN	2 98.68.82.92.

N°TEL. GENDARMERIE DAOULAS: 17

N°TEL. POMPIERS LE FAOU: 18

N°TEL. SERVICE AIDE MEDICALE URGENCE (SAMU): 15

N°TEL. CROSS CORSEN (SAUVETAGE EN MER): 98.89.31.31.

TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS

Dimanche 7 juillet	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL-DAOULAS	
Lundi 8 Juillet	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL-DAOULAS	
Dimanche 14 juillet	Pharmacie LAGREE	LE FAOU	
Lundi 15 juillet	Pharmacie GIRARD	PLOUGASTEL-DAOULAS	
Dimanche 21 Juillet	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL-DAOULAS	
Lundi 22 Juillet	Pharmacie FEREC	PLOUGASTEL-DAOULAS	
Dimanche 28 juillet	Pharmacie DESCOMBES	L'HOPITAL-CAMFROUT	
Lundi 29 juillet	Pharmacie BETZ	PLOUGASTEL-DAOULAS	
Dimanche 4 août	Pharmacie CAILLEAU	DAOULAS	
Lundi 5 août	Pharmacie LE MAD	PLOUGASTEL-DAOULAS	

URBANISME

DECLARATION DE TRAVAUX

NOM Prénom	Lieu	Nature travaux	Date autorisation
ROCHONGAR Yvon	42, rte. 3 prats	Modif. habitation	05.06.1996
DAGORNE M.L.	6, rte. Gorre-ar-c'hoat	Bardage pignon	05.06.1996
DOLOU Thierry	46, Camen	Ouvertures	16.06.1996
RENAULT J. Yvon	1, résidence Ty Névez	Clôture	20.06.1996

ETAT-CIVIL

MARIAGES ___

juin 1996.

Christian LÉTY et Bernadette GUERMEUR domiciliés 14, rue de l'église, le 29 juin 1996.



DECES __

1996.

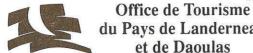
Vincent LE BOT, 70 ans, gastel le 11 juin 1996 et domicilié 2, route de l'anse du Bourg, décédé à Brest le de Marie Madeleine LE 22 juin 1996.

c'hoat, décédé à Brest le 28 1996. juin 1996.

Didier STEPHAN et Valérie Décès de notre doyenne (103 On nous prie d'annoncer les GUGGENBUHL domiciliée ans) Marie Anne SALAUN décès de Marie Françoise 11, rue Parc Huella le 1er veuve MALLEJAC à son GUERMEUR, 91 ans, décédomicile de Camen le 2 juin dée en son domicile de la maison de retraite de Plou-

> BRAS veuve FOURMOND. Yves GOASGUEN, 70 ans, 85 ans, décédée en son dodomicilié 10, rue de Gorre ar micile de Nantes le 15 juin

L'OFFICE DU TOURISME LANDERNEAU/DAOULAS VOUS



DURANT LES VACANCES

du Pays de Landerneau

et de Daoulas LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RELIGIEUX EN VIE ORGANISE DES VISITES GUIDEES

INFORME

Mois de juillet et août :

Landerneau: du lundi au samedi, église Saint-Thomas, église Saint-Houardon.

Pencran: lundi et vendredi, enclos paroissial. Trémaouézan: Mardi et jeudi, enclos paroissial. Dirinon: Mercredi et samedi, enclos paroissial.

Du 15 juillet au 15 août :

Logonna: Jeudi après-midi, 18/7: Chapelle Ste. Marguerite.

25/7: Eglise paroissiale.

01/08: Chapelle Ste. Marguerite.

08/08: Eglise paroissiale.

15/08: Chapelle Ste. Marguerite.

Daoulas: Mardi - jeudi matin, église abbatiale.

Horaires des visites: 10 h 30/13 h 00 et 15 h 00/18 h 30.

PROGRAMME 1996: RANDO NATURALISTES SUR LES SENTIERS DE RANDONNEES DU PAYS DE LANDERNEAU/DAOULAS

Des sorties à thème sont proposées :

Jeudi 11 juillet: 09 h 30/12 h 30 "Logonna-Daoulas"

ornithologie en rade de Brest, rendez-vous, place de l'église. (organisation : CPIN Gorré Ménez).

Mardi 16 juillet: 14 h 30/17 h 30 "Dirinon"

Flore de bord d'étang et faune aquatique, rendez-vous parking de l'étang du Roual. (organisation : Association de Langazel)

Jeudi 1er août: 14 h 30/17 h 30 "La Martyre"

Faune et flore des landes, rendez-vous parking de l'église. (organisation : Association de Langazel).

Mardi 13 août: 09 h 30/12 h 30 "La Forest Landerneau"

Flore et faune de l'estuaire de l'Elorn, rendez-vous parking de l'église (organisation : CPIN de Gorre Ménez).

Tarifs: 20 F/personne (gratuit jusqu'à 12 ans).

Durée: 3 h environ.

Renseignements complémentaires concernant ces deux animations : Office du Tourisme du Pays de Landerneau/Daoulas, 1, rue du Pont à Landerneau TEL.98.85.13.09.

HORAIRES D'OUVER-TURE DE LA MAIRIE **DURANT L'ETE**

Du 15 juillet au 16 septembre 1996 du mardi au vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 08 à 12 h 00

EXPOSITION "MARIAGES EN BASSE **BRETAGNE"**

Les personnes ayant réservé des documents pour l'exposition "mariages en Basse Bretagne" peuvent les déposer en mairie pour le 10 juillet.

HORAIRES D'OUVER-TURE DU GUICHET DE POSTE DURANT LA L'ETE

Du 8 juillet au 24 août le guichet de la Poste à Logonna sera ouvert au public du lundi au vendredi de 09 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, le samedi de 09 à 12 h.

LOGONNA-Infos DU MOIS D'AOUT

Associations, particuliers, vous avez des articles ou annonces à faire paraître dans Logonna-Infos d'août, déposez vos articles au secrétariat de la Mairie pour le samedi 13 juillet dernier délai.

SORTIES FAMILIALES ORGANISEES PAR LA CAISSE D'ALLOCATION **FAMILIALES**

Des sorties pour les familles sont organisées par la C.A.F. durant l'été. Renseignements à la permanence de la C.A.F. à Landerneau, 14, rue Lafayette \$\mathbb{2}98.85.00.36.

EXPOSITION

Maison des anciens

Du SAMEDI 13 JULLET au SAMEDI 3 AOUT du mardi au samedi de 10 à 12 h et de 17 à 19 h, le dimanche de 10 à 12 (fermée le lundi)

"MARIAGES EN BASSE BRETAGNE"



DIMANCHE 28 JUILLET FETE NAUTIQUE

"MOULIN-MER"

CONCOURS DE PECHE EN MER (matinée)

Départ Moulin-Mer: 08 h 30

Retour: 12 h 30

La pêche sera vendue sur la cale au profit de la S.N.S.M.



JEUX NAUTIQUES (après-midi)

Mat vénitien, joutes nautiques, bataille polochon sur l'eau, course à la godille.... Grillades en soirée

Org. : Association des plaisanciers de Logonna

SAMEDI 27 JUILLET - FETES DE LOGONNA

à partir de 10 heures, dans le Bourg: FOIRE A BRIC A BRAC (réservée aux amateurs) Organisation: Mairie.

à partir de 20 heures : Moules frites, parking salle polyvalente Organisation : Comité d'animation

21 heures: BAL POPULAIRE en Salle Polyvalente

Organisation: Comité d'animation